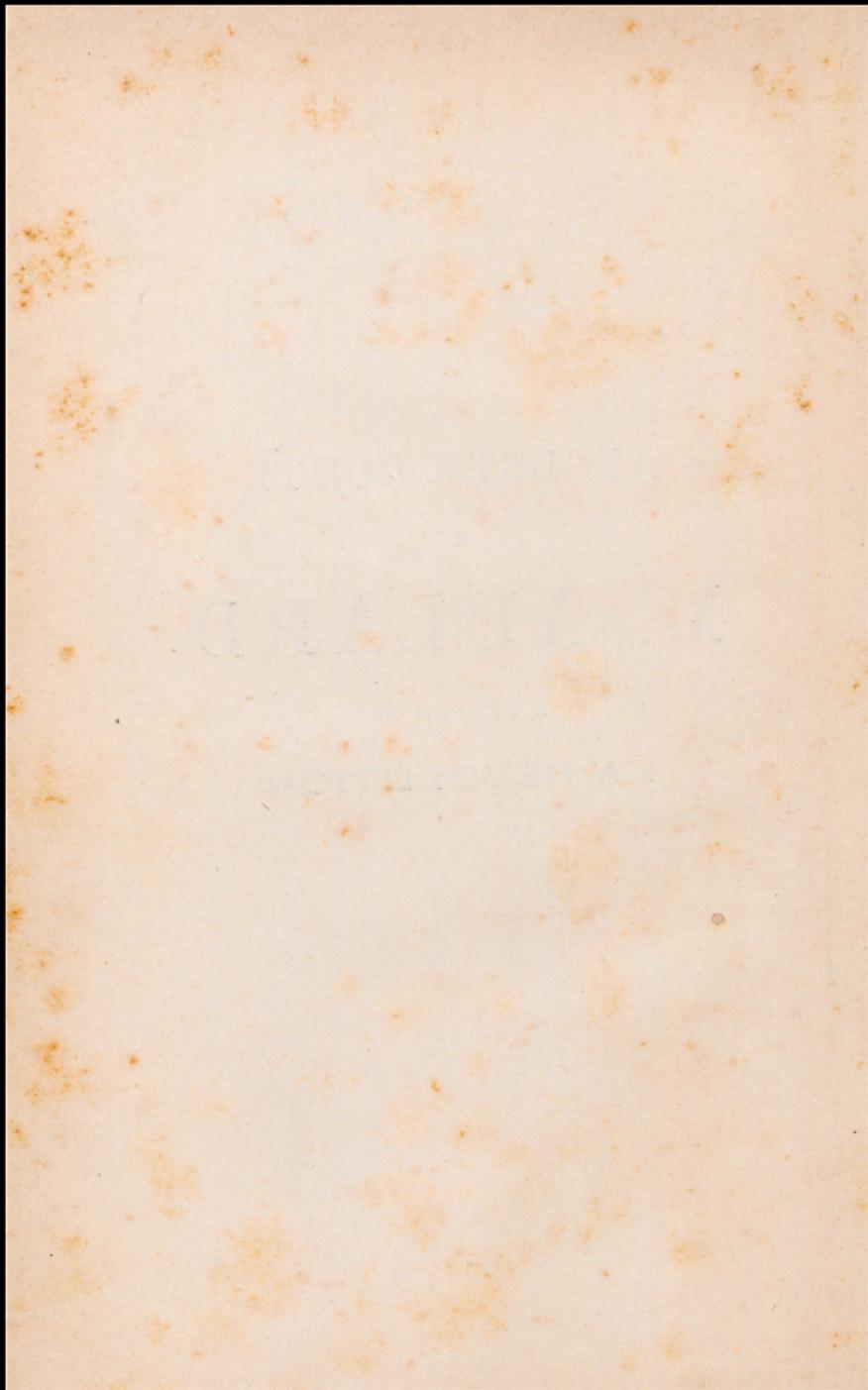


AUGUSTE COMTE  
ET  
M. AULARD  
A PROPOS DE  
LA RÉVOLUTION





AUGUSTE COMTE

ET

M. AULARD

A PROPOS DE

LA RÉVOLUTION

APPRÉCIATION PHILOSOPHIQUE

DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE ET DE LA CONVENTION



PARIS  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1893



COMITE CENTRAL

M. A. DUBOIS

LA REVOLUTION

DE LA REVOLUTION FRANCAISE

PARIS

1848



# AUGUSTE COMTE ET M. AULARD

A PROPOS

## DE LA RÉVOLUTION

---

La philosophie positive, son fondateur et ses adhérents ont été mis tout récemment sur la sellette, à la Sorbonne même, par un spécialiste de grand renom, érudit d'un talent incontestable, qui s'est fait une réputation en ce qui concerne l'histoire de la Révolution française (1). Auguste Comte et son école y ont reçu la fêrule des mains de ce maître; ils ont été coiffés du bonnet d'âne par l'éminent professeur, tout comme des élèves de septième ou de huitième, qui n'auraient pas su leur leçon, seraient semoncés par leur régent ou leur maître répétiteur. Ils ont été *convaincus* d'avoir, sous prétexte d'histoire et de philosophie de l'histoire, fait tout simplement de la légende.

C'est pour les relever de cette *défaite*, et en appeler au grand public d'une exécution aussi sommaire, que nous faisons paraître ce petit livre.

En mettant à la portée de tous l'essentiel de ce que l'auteur de la *Philosophie positive* a écrit sur la Révolution française, nous placerons les esprits indépendants et réfléchis en situation de juger la portée réelle d'une sentence où l'insuffisance mentale, le pédan-

---

(1) Discours d'ouverture du Cours d'histoire de la Révolution française, prononcé le 7 décembre 1893 par M. Aulard, et reproduit par ses soins dans la *Revue bleue*, dans la *Justice* et dans la *Revue d'histoire de la Révolution française*.



tisme et l'intérêt ont sans doute plus de part que le sentiment social et la ferme raison.

Mais d'autres motifs nous ont aussi engagé dans cette entreprise.

Les jeunes gens qui sont sur le point de terminer leurs études, et qui sentent le besoin de coordonner les faits historiques si nombreux qu'ils y ont appris, trouveront ici, sur la mémorable époque qui précède immédiatement la nôtre, une synthèse lumineuse, réelle, qui leur permettra de classer et de fortifier leur savoir; tandis que les esprits plus mûrs, les hommes plus avancés dans la vie, qui cherchent le sens vrai des choses, la signification et le but de tant d'événements divers, seront éclairés, réconfortés par l'aboutissement magnifique qu'elle assigne à l'évolution moderne.

Car ce n'est point une théorie de luxe, un passe-temps d'école, que cette large et solide explication que le fondateur du Positivisme a donnée des temps qui nous séparent du moyen âge et de l'antiquité; ce n'est point une chinoiserie académique, une devinette d'érudits pour faire pâmer les sociétés littéraires ou se pousser dans le monde: c'est, à nos yeux, le guide certain de la politique actuelle, le fil conducteur qui doit nous aider à sortir du labyrinthe où nous nous épaïsons depuis un siècle en des luttes meurtrières, — aujourd'hui plus menaçantes encore, — entre l'ordre et le progrès.

Oui, cette conception de l'évolution moderne qui cause une surprise si naïve, un étonnement si convaincu, une joie si malicieuse à M. Aulard, et qui lui inspire un persiflage si fragile, — il excelle à souffler tout ensemble le chaud et le froid, et à se moquer même en louant, — enseigne la solution de notre conflit séculaire, le sens de la Révolution ses vraies origines, ses tendances essentielles, sa marche naturelle, son but inévitable, sa terminaison nécessaire, condition du



repos, de la prospérité, de la grandeur de notre espèce. C'est pourquoi nous attachons tant de prix à ce qu'elle soit incessamment exposée, soutenue et défendue, surtout portée à la connaissance du plus grand nombre.

Nous bornerons la série de nos extraits ou citations du Maître au strict nécessaire, c'est-à-dire à ce qui, dans ses écrits, se rapporte aux reproches qui lui ont été faits, aux points où on a le plus trouvé à reprendre : ainsi les pages du tome VI du *Cours de philosophie positive* (leçon LVII<sup>e</sup>, Appréciation de la partie déjà accomplie de la Révolution française), jusqu'à la fin de la session conventionnelle seulement. Puis la partie du tome III du *Système de politique positive* correspondant à la même époque et prise au chapitre VII de la *Dynamique sociale* (Traité du Progrès humain ; — Philosophie de l'histoire). Nous joindrons à ces textes des notes explicatives pour en dissiper les obscurités possibles et les fausses interprétations. Enfin, nous terminerons par un résumé synoptique de toute la théorie d'Auguste Comte sur la Révolution considérée dans son ensemble et non plus bornée à notre point de vue national, c'est-à-dire sur le double mouvement connexe de décomposition du régime ancien (le système catholique et féodal), et de reconstitution du régime moderne (le système scientifique-industriel) ; mouvement qui, commencé au XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère, a présenté, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la crise décisive qu'on appelle plus particulièrement la Révolution française, et devra se terminer par l'avènement de la mentalité positive ou scientifique, et de la sociabilité universelle, appuyées sur la paix et le travail. Ce résumé n'est autre que le programme des cours que M. Pierre Laffitte a plusieurs fois professés sur la Révolution, soit à l'ancienne succursale de la Sorbonne, soit au Collège de France, soit dans diverses mairies de Paris, et qui



condense avec fidélité tout son enseignement, d'ailleurs conforme aux ouvrages du fondateur du Positivisme.

M. Aulard a assez gauchement reproché, en les rapportant à une influence absolument inventée et qui n'a jamais eu lieu, celle de Nicolas Villiaumé (1), les différences que l'on trouve entre le résumé présenté dans la *Philosophie positive*, et celui que donne la *Politique*; mais il ne pouvait en être autrement, le premier traité touchant surtout à l'évolution des idées et des principes généraux, ou à la logique de la Révolution, et le second s'appliquant davantage aux faits, à l'expérimentation des opinions, ou à la pratique même de la grande crise. L'auteur devait donc considérer et mettre en lumière, dans le deuxième ouvrage, d'autres objets que dans le premier.

Encore, le sévère critique s'est effarouché, sans plus de raison, du peu de détails que contient l'appréciation très générale du philosophe, — escomptant bien vite cette sobriété pour de l'ignorance, — sans prendre garde que Comte faisait ici la théorie *abstraite* et synthétique d'un ensemble spécial, formant lui-même partie d'un tout autrement considérable : l'histoire générale de l'Humanité, avec laquelle il fallait évidemment le tenir en proportion exacte, en évitant de surfaire son

---

(1) Comte ne l'a jamais connu, ni vu, ni lu. Le professeur a emprunté cette fiction, de même que le plan, les détails et jusqu'aux moindres plaisanteries de son discours du 7 décembre, à une attaque faite il y a vingt ans, en 1873, par G. Avenel, l'historien des Hébertistes, dans le journal *la République française (Lundis révolutionnaires)*. Sa séance d'ouverture n'offre que le pastiche plus ou moins habile de la capricieuse, fantasque et incohérente boutade du brillant écrivain.

C'est même ce manque absolu d'originalité et d'inspiration qui fait la caractéristique de M. Aulard, sa marque personnelle; à preuve son cours de cette année, sur Danton, qui n'est que le commentaire, envieux et malveillant jusqu'au ridicule, d'ouvrages de ses prédécesseurs dans la même voie.



importance. Mais jamais l'auteur n'avait prétendu écrire l'histoire même de la Révolution française, surtout à la manière de M. Aulard, ni dispenser de lire les traités et les documents spéciaux.

Enfin, avec une âpre insistance et un dessein très marqué, le professeur appuie sur l'incompatibilité qu'il prétend établir entre la science et ce qu'il appelle la religiosité positiviste.

Il dit, entre autres, et non sans intérêt ni sans malice : « J'ai oublié qu'un fondateur de religion est infail-  
lible et qu'il ne faut pas dire que le Maître s'est trompé sur aucun point. — Et voilà une preuve de plus *que la science et la religion ne peuvent se toucher sans se combattre* (1). »

Ainsi, ce métaphysicien gradué, tout au moins déiste, ce critique et ce lettré d'État, met, sans rire, *hors la science*, l'homme qui a écrit le *Traité de géométrie analytique*, l'auteur de la philosophie des sciences et le fondateur de la science sociale ! prétention pour le moins amusante, de la part d'un écrivain étranger à toute science, à la sociologie aussi bien qu'à la physique et aux mathématiques (2). — Oui, le philosophe qui a proclamé l'autorité de la loi naturelle des phénomènes ou de la loi scientifique, son incompatibilité radicale avec la volonté arbitraire, surnaturelle ou divine, et qui, de ce chef, a établi l'infranchissable séparation qui existe entre la science, la théologie et la métaphysique, ainsi que l'ascendant définitif de la première sur les deux autres, est donné comme étant dénué de savoir, de mentalité positive et d'esprit scientifique, — que

---

(1) *La Révolution française* (Revue historique), n° du 14 février 1793, p. 181.

(2) Car, quelle science peut-il bien représenter ? la *critique*, la polémique, pour ne pas dire plus ? — mais ce sont des arts, des procédés et non pas des sciences.



dis-je ? comme l'ennemi de la science ! — par cet impeccable grammairien, garant et porte-parole des vieilleseries théosophiques dont Rabelais, déjà, sans parler de Molière, s'était tant moqué !

Il est vrai que Comte, après avoir complété et coordonné les sciences, après en avoir construit un inébranlable tout, en a voulu faire, par les motifs sociaux et politiques les plus élevés, une synthèse positive ou religion sans dieu, à dogme rigoureusement démontré : la série des sciences abstraites fondamentales, mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie et morale ; dont le culte s'adresserait aussi à un être collectif réel, l'Humanité, servie par un régime d'activité pacifique ou d'organisation sociale du travail industriel. Autrement dit, il a fondé un procédé de ralliement applicable à l'homme et à la société, afin de *lier*, unifier en lui-même l'être multiple, « ondoyant et divers », essentiellement divergent, que nous sommes, et pour le *relier* à l'espèce, à tous ses semblables, dans le temps et dans l'espace. Enfin, il a pensé que le savoir réel, sous peine de ne servir à rien, devait aboutir à éclairer notre activité et notre sociabilité, notre intelligence et notre cœur, nos sentiments, pour diriger nos actes et refaire l'unité humaine, individuelle et collective, compromise par cinq siècles de révolution, en fondant l'obéissance volontaire, le concours réfléchi de l'homme devenu citoyen, sur l'autorité invariable et incontestable des lois naturelles du monde et de la société, montrant à chacun son devoir. C'est là toute la religion de l'Humanité.

Et voilà bien aussi ce qui indigné les attardés de l'ancien régime mental, les professeurs de miracles, les abstrauteurs de quintessence, les montreurs de curiosités littéraires, ceux enfin qui voudraient faire passer la chronique et la biographie outrées pour de l'histoire.

Aussi ce n'est pas que telle ou telle vue de la concep-



tion de la Révolution française par Auguste Comte, tel ou tel point de sa théorie historique que combatte et rejette, dans son discours du 7 décembre et dans son article du 14 janvier, M. le professeur Aulard : c'est le positivisme dans son entier qu'il veut prendre corps à corps et qu'il prétend terrasser. Oui, il entend formellement lui retirer le bénéfice de la tolérance qu'il a conquise, après de longs et opiniâtres débats, par la fermeté de sa foi et la réalité de sa doctrine ; il croit lui pouvoir reprendre son droit de cité.

Voyez plutôt, encore une fois, dans sa revue, la fin de l'article signalé : « la science et la religion ne peuvent se toucher sans se combattre » ; et la fin de son discours de Sorbonne : « Après la mort d'Auguste Comte, le type de Danton fut remis aux mains d'un de ses exécuteurs testamentaires (1), qui était peut-être animé de sentiments trop respectueux et trop pieux *pour que ce fut son rôle*, et pour qu'il fallût lui demander de corriger lui-même ou même de signaler les erreurs historiques du père de la religion positive, » — comme si le positivisme ne pouvait être en contact avec la science, *sans la combattre* ! Comme si aucun de ses adhérents n'était, par cause de religiosité, capable de discerner et de respecter la vérité, recevable à l'exposer et à la faire prévaloir !

— « Il y a à se demander, ajoute le professeur, si la philosophie positive, qui se donne autant pour une religion que pour une méthode, nous a exactement montré le vrai Danton, et si nous n'avons pas tous été, moi le premier, un peu *dupes* des procédés apologétiques, procédés sincères *mais en partie religieux*, d'Auguste Comte et de ses disciples. Il y a à se de-

---

(1) Nouvelle erreur et tout aussi singulière que la précédente, chez un esprit aussi rigoureux et si sûr de soi. — (Note des éditeurs).



mander si, à la seule lumière de la critique historique, les textes réunis par les positivistes ne donnent pas, sur des points importants, des conclusions différentes de celles qu'ils en tirent..... Dans leur apologie directe du même personnage, il me semble que nous les avons un peu trop docilement suivis, que *les prestiges de leur dialectique* nous ont entraînés un peu loin, un peu au delà de la vérité, et que l'autorité d'Auguste Comte nous a induits, partiellement, en erreur, nous a fait perdre le sens de la mesure. Il est temps que la critique historique réagisse contre cette autorité à qui elle doit tant, mais qui, par la séduction du génie le plus suggestif de notre siècle, l'a peu à peu écartée des voies raisonnables et a voulu la capter dans des formules religieuses...

« Vous ne m'en voudrez pas, Messieurs, si mon admiration pour Danton n'est pas religieuse, si j'use dans ce cours des droits de la critique historique, même et surtout quand il s'agit des figures les plus adorées, et si je me dérobe décidément à l'honneur d'être appelé dantoniste, même en si bonne compagnie. J'admire Danton, mais je vous parlerai de lui les textes à la main, conformément à *ma méthode*..... la vérité sera peut-être d'accord avec votre goût, et vous aimerez peut-être mieux trouver en lui un homme qu'un saint, un bon Français avisé et agissant que le pontife à demi-symbolique d'une doctrine ! »

Tout cela est très habile pour amuser la galerie, pour se faire bien venir des ennemis et des sceptiques : malheureusement cela n'est pas vrai.

Non, il n'est pas vrai, — et on met ici le professeur au défi de produire « un texte », — il n'est pas vrai que Comte ou quelqu'un de ses disciples ait, n'importe où et en quelque circonstance que ce soit, donné Danton pour un *pontife* ou pour un *saint*.



La méthode de M. Aulard lui a fait dire ici une contre-vérité; et cet appel à l'irréligion contre la synthèse est le plus misérable expédient qu'il pût invoquer en l'espèce.

Nous avons pleine confiance qu'après avoir lu attentivement les citations que nous mettons aujourd'hui sous leurs yeux, en les tirant d'ouvrages volumineux où il n'est pas donné à tout le monde d'aller les prendre, les lecteurs indépendants arriveront facilement à reconnaître la rectitude et la puissance, la parfaite légitimité de la conception d'Auguste Comte, sa nature abstraite et synthétique, cependant absolument conforme aux faits; et que les reproches puérils et malveillants dont on a prétendu l'accabler, malgré quelques flatteries ironiques, ces embuches de grammairien, d'épigraphe, de chronologiste et de casuiste où l'on a cru le faire tomber, sont bien réellement sans valeur.

Ils reconnaîtront aussi, pour peu qu'ils veuillent jeter les yeux sur la bibliographie dantoniste, que ceux des disciples de Comte qui, par des travaux divers, ont appuyé des faits mêmes qui les avaient inspirés les vues de leur maître sur la Révolution française, en les développant et les spécialisant, en les rapprochant du point de vue concret, n'ont pas plus que lui sacrifié l'histoire à la légende.

Entre autres, ils se feront bien vite cette conviction légitime que le *Mémoire sur la vie privée de Danton* n'est point une fable, mais une revendication sur pièces; que le *Procès des Dantonistes* n'est point un conte, mais une défense sérieuse et documentée; que le *Danton émigré* n'est pas un mythe, mais une exposition rationnelle de vues nouvelles sur la diplomatie générale de la Révolution et sur son orientation, basées sur des données authentiques; que le livre si remarquable, commentaire savant de la *Philosophie positive*, intitulé: *Danton et la politique contemporaine*, n'est



point un simple rêve, mais une œuvre réfléchie, profondément pensée, en plein accord avec les faits. Et nous en dirons autant de *Danton et les massacres de septembre*, du même auteur. Enfin, ils verront aussi, dans le *Danton homme d'État*, une biographie un peu écourtée sans doute, mais rédigée avec des documents indiscutables et des preuves, sans aucun alliage de légendes ou de conceptions thaumaturgiques. — Et serait-ce donc l'*Histoire de la Révolution française* (1789-1815), condensée en quelques pages d'après les ouvrages d'Auguste Comte et les cours de M. Pierre Laffitte, qui présenterait ce système de fictions, cet asservissement de l'histoire à la fantaisie et à l'imagination, ces *prestiges* que dénonce la censure jalouse du critique de la Sorbonne? Nous ne le croyons pas davantage; et, au lieu de cette fureur de tout rapporter au *saint* positiviste, — c'est Danton que l'on barbouille de la sorte, — dans l'œuvre de la grande crise, ils seront obligés de convenir aussi que justice entière y est rendue à chacun des glorieux serviteurs de la patrie et de la République, et que tous y ont leur part d'appréciation et de reconnaissance.

En ce qui concerne l'homme d'État, spécialement, quelles « formules religieuses », pour employer l'expression et rappeler l'accusation de M. Aulard, a-t-on donc employées dans le travail de réhabilitation du grand calomnié d'abord, et ensuite en exposant les éléments essentiels et le processus évident, régulier, de son œuvre politique? Quelle vérité a-t-on essayé de *capter* par ces « prestiges de dialectique » dont parle le professeur?

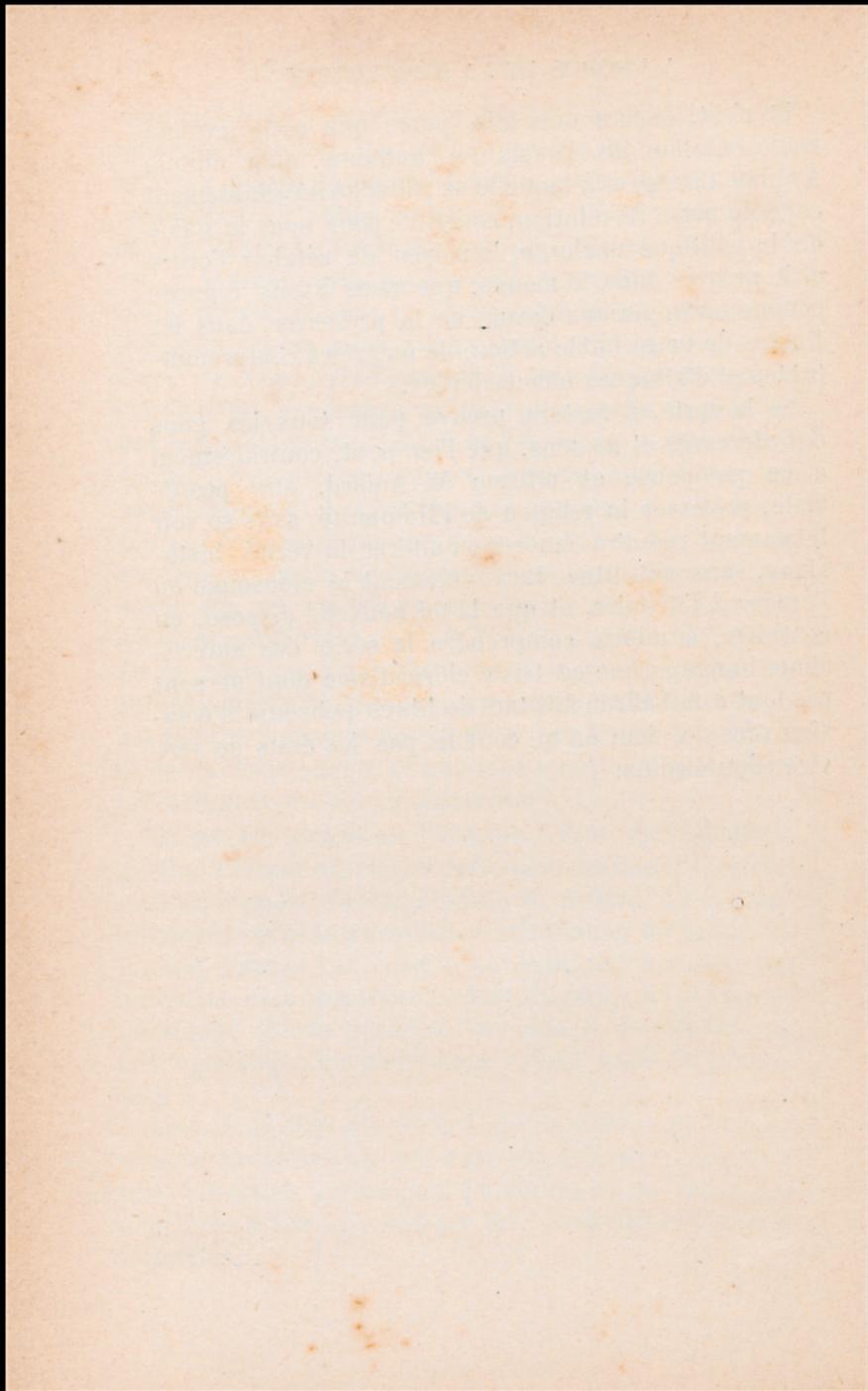
Jusqu'à ce qu'il ait produit ses preuves et montré, — ce qu'il n'a certes pas fait dans son discours, — la religion positiviste corrompant l'histoire, on ne craint pas d'opposer à ses insinuations les dénégations les plus formelles.



Et c'est, encore une fois, parce que cette grande représentation de l'évolution humaine qu'a établie Auguste Comte, et à laquelle se rattache inévitablement celle de notre Révolution, constitue pour nous le guide de la politique moderne, le moyen de rétablir l'ordre et le progrès dans le monde, que nous avons regardé comme un impérieux devoir de la préserver, dans les limites de notre faible action, de méprises compromettantes et d'attaques inconsidérées.

De la sorte, il restera prouvé pour tous les gens désintéressés et de sens, que l'on peut, contrairement à ce que pense et affirme M. Aulard, être positiviste, professer la religion de l'Humanité, sans se voir fatalement réduit à ignorer ou altérer la vérité historique, sans substituer inévitablement le mensonge ou l'erreur à l'histoire, et que la foi nouvelle dispose, au contraire, à mieux comprendre la série des antécédents humains que ce triste cléricisme dont ne sont pas tout à fait affranchis tant de libres-penseurs d'écluse récente, dont on ne connaît pas les états de service républicains.





# I

## APPRÉCIATION GÉNÉRALE

DE LA PORTION DÉJÀ ACCOMPLIE

## DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE OU EUROPÉENNE

---

57<sup>e</sup> Leçon du cours de philosophie positive, écrite en juin  
et juillet 1841.

*Tendance spontanée de la Révolution vers une régénération totale de la Société européenne.* — Le concours fondamental des deux chapitres précédents(1) fait spontanément reconnaître que les deux mouvements simultanés de décomposition politique et de recomposition sociale dont la convergence nécessaire devait, depuis le xiv<sup>e</sup> siècle, toujours caractériser les sociétés modernes,

---

(1) Ces deux chapitres sont les 55<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> leçons du *Cours de Philosophie positive*, formant la fin du t. V et le commencement du t. VI et dernier.

Le premier, écrit au commencement de l'année 1841, a pour objet l'appréciation générale de l'état métaphysique des sociétés modernes : époque critique ou âge de transition révolutionnaire. Désorganisation croissante, d'abord spontanée et ensuite systématique de l'ensemble du régime théologique et militaire.

Le second chapitre, écrit en mai et juin 1841, traite de l'appréciation générale du développement fondamental des divers éléments propres à l'état positif ou scientifique-industriel de l'Hu-



ne pouvaient, malgré leur intime solidarité, s'accomplir avec la même rapidité : en sorte que, vers la fin de notre troisième phase (1), la progression négative se trouvait déjà assez avancée pour mettre en évidence l'imminent besoin de la réorganisation finale, quand l'imperfection de la progression positive empêchait encore de concevoir suffisamment la vraie nature d'une telle régénération. Cette inévitable disparité constitue réellement la principale cause de la vicieuse direction suivie jusqu'à présent par l'immense crise révolutionnaire où devait alors aboutir ce double mouvement universel, et dans laquelle l'esprit critique dut ainsi conserver provisoirement un ascendant incompatible avec la destination essentiellement organique de la nouvelle élaboration européenne.

Mais, malgré les graves dangers inhérents à une telle discordance radicale entre le principe et le but, l'influence, même intellectuelle, et surtout sociale, de cet ébranlement vraiment fondamental n'était pas moins d'abord aussi pleinement indispensable que sa nécessité dut être insurmontable, quoiqu'il n'ait pu manifester encore convenablement le vrai caractère qui doit lui appartenir dans l'ensemble de l'évolution moderne.

Sans cette salutaire explosion, dévoilant enfin à tous les yeux la décomposition chronique d'où elle résultait, l'impuissante caducité du régime ancien serait restée

---

manité : âge de la spécialité ou époque provisoire, caractérisée par l'universelle prépondérance de l'esprit de détail sur l'esprit d'ensemble ; il traite également de la convergence progressive des principales évolutions spontanées de la société moderne vers l'organisation finale d'un régime rationnel et pacifique. — (Note des éditeurs).

(1) C'est-à-dire vers 1789, ouverture de la crise : la troisième phase du mouvement révolutionnaire considéré dans son entier, va de la moitié du xvii<sup>e</sup> siècle (1650), jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup>. — (Note des éditeurs).



profondément dissimulée, de manière à entraver radicalement la marche politique de l'élite de l'Humanité, en écartant toute idée d'une véritable réorganisation, qui eût continué à sembler vulgairement aussi superflue qu'impossible; tant notre faible intelligence est communément disposée à se contenter des moindres apparences organiques, pour se dispenser des grands efforts qu'exige toujours la conception d'un ordre nouveau. En même temps, l'essor progressif des modernes éléments sociaux serait demeuré essentiellement inappréciable sous la vaine prépondérance des antiques pouvoirs; et l'esprit d'ensemble, qui seul manque encore à leur ascension finale, n'y aurait jamais pu devenir autrement développable.

Cette crise décisive était donc indispensable pour signaler convenablement à tous les peuples avancés l'avènement direct de la régénération finale graduellement préparée par le grand mouvement universel des cinq siècles antérieurs : il fallait même qu'une expérience solennelle vint aussi faire immédiatement ressortir l'impuissance organique des principes critiques qui avaient présidé à la décomposition du système ancien, pour constater suffisamment l'insurmontable nécessité d'une nouvelle élaboration de la philosophie politique.

*La France est le siège principal du mouvement de rénovation.* — Quoique, d'après l'ensemble de notre appréciation historique, cette situation fondamentale fût essentiellement commune à toutes les diverses parties de la grande République européenne (1), les deux leçons précédentes nous ont cependant montré entre elles une inégalité très prononcée, soit quant à la dé-

---

(1) France, Italie, Espagne, Angleterre, Allemagne, et leurs annexes. — (Note des éditeurs).



cadence plus ou moins profonde du régime antique, soit relativement à la préparation plus ou moins complète de l'ordre nouveau.

Sous l'un et l'autre aspect, nous avons pleinement reconnu que les principales différences avaient dû dépendre de la direction générale que les influences nationales avaient spontanément imprimée à la mémorable concentration temporelle propre aux deux dernières phases de l'évolution moderne, suivant qu'elle y avait abouti à la dictature monarchique, ordinairement secondée par l'esprit catholique, ou à la dictature aristocratique, presque toujours combinée avec l'ascendant du protestantisme.

Quels que soient, à divers égards, les irrécusables avantages particuliers à ce dernier mode, j'ai suffisamment établi que le premier avait dû être finalement beaucoup plus favorable soit à l'irrévocable extinction de l'ordre ancien, soit à l'essor décisif des nouveaux éléments sociaux. Enfin, la comparaison graduelle des principaux cas relatifs au mode normal nous a naturellement démontré la supériorité générale de l'évolution française, évidemment devenue, sous la dernière phase, le centre définitif du mouvement universel, aussi bien positif que négatif.

L'asservissement de l'aristocratie avait, de toute nécessité, bien plus radicalement détruit, en France, l'ancien système politique, que n'avait pu le faire, en Angleterre, l'abaissement de la royauté : en même temps, le passage direct de la situation pleinement catholique à l'entière émancipation mentale avait dû devenir éminemment favorable à l'essor décisif des intelligences françaises, ainsi heureusement préservées de la dangereuse inertie que la transition protestante avait dû imprimer aux esprits anglais. Quoique l'activité industrielle eût été, sans doute, moins développée déjà en France qu'en Angleterre, l'influence sociale du



nouvel élément temporel y était cependant plus nette et même plus grande, en tant que beaucoup mieux dégagée de la prépondérance aristocratique. Dans l'ordre spirituel, le développement esthétique de la nation française, malgré son incontestable infériorité envers celui de la population italienne, était certainement plus avancé, quant à la plupart des arts, qu'il ne pouvait l'être en Angleterre; cette supériorité était aussi, en général, plus irrécusable encore relativement à l'essor scientifique et à son universelle propagation, quelque imparfaite qu'elle soit jusqu'ici; et, enfin, il est surtout sensible que l'esprit philosophique proprement dit était dès lors bien plus dégagé en France que partout ailleurs de l'ancien régime théologico-métaphysique, et beaucoup plus rapproché d'une vraie positivité rationnelle, exempte à la fois de l'empirisme anglais et du mysticisme allemand.

Ainsi, la double base d'appréciation comparative, également positive et négative, que nous a spontanément préparée l'étude approfondie de l'ensemble de l'évolution moderne, explique directement, de la manière la plus irrécusable, la haute initiative évidemment réservée à la France dans la grande crise finale de la société occidentale : en sorte qu'une telle démonstration historique ne sera, j'espère, jamais soupçonnée d'aucune irrationnelle influence des vaines inspirations nationales dont je crois m'être montré suffisamment affranchi; le concours naturel des deux progressions générales constitue surtout, à cet égard, une puissance logique vraiment irrésistible.

Mais, s'il importe beaucoup de reconnaître convenablement cette priorité nécessaire, il est encore plus indispensable de n'en point exagérer vicieusement la notion générale jusqu'à regarder un tel mouvement comme particulier à la nation française, qui au contraire n'a pu certainement y manifester qu'une simple anté-



riorité spontanée, essentiellement analogue à celle que l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Hollande, et l'Angleterre avaient tour à tour présentée aux époques antérieures du développement européen. C'est ce qui résulte nécessairement, comme le cours naturel des événements l'a si bien confirmé, de l'identité politique fondamentale propre aux diverses parties de la grande république occidentale, qui, depuis sa constitution directe sous Charlemagne, intégralement assujettie au régime catholique et féodal, en a uniformément subi les principales conséquences ultérieures, soit quant à la dissolution graduelle du système théologique et militaire, soit pour l'élaboration progressive des nouveaux éléments sociaux, suivant les explications des deux chapitres précédents.

Du reste, la profonde sympathie que trouva chez toutes ces populations le début de la Révolution française, et que n'ont pu même détruire les graves aberrations ultérieures, eût seule suffisamment constaté l'universalité nécessaire d'un tel mouvement, où la France avait si bien senti, dès l'origine, qu'elle ne pouvait avoir d'autre privilège que le périlleux honneur de l'indispensable initiative qui lui était évidemment réservée par l'ensemble des antécédents européens.

Il est d'ailleurs certain que les conditions intellectuelles et politiques qui déterminaient surtout une telle initiative se trouvaient, en général, spontanément secondées par les dispositions morales propres à la nation française, soit d'après la noble émulation qui, depuis les croisades, l'avait si souvent poussée à se rendre l'organe désintéressé des principaux besoins communs à la grande association européenne, soit en vertu des sentiments habituels de sociabilité universelle dont l'attrait continu inspirait naturellement à toutes les populations civilisées une confiance involontaire, et faisait partout regarder avec prédilection le



séjour de la France, chez tous ceux qui n'étaient point exclusivement livrés à l'activité pratique.

*Préludes immédiats de la Révolution.* — Ce grand ébranlement, qu'indiquait si clairement la vraie situation générale, et dont le pressentiment plus ou moins distinct n'avait point, en effet, échappé, depuis un siècle, à la pénétration des principaux penseurs, avait été spécialement annoncé, vers la fin de la troisième phase moderne, d'après trois événements de diverse nature et d'inégale importance, mais, à cet égard, pareillement expressifs.

A. — *Abolition des Jésuites.* — Le premier et le plus décisif fut assurément la mémorable abolition des Jésuites, commencée là même où la politique rétrograde organisée sous leur influence avait dû être le plus profondément enracinée, et complétée par la sanction solennelle du pouvoir même qu'une telle politique tendait à rétablir dans son antique suprématie européenne (1). Rien ne pouvait, sans doute, mieux caractériser l'irrévocable caducité de l'ancien système social que cette aveugle destruction de la seule puissance susceptible d'en retarder, à un certain degré, l'imminent déclin. Un tel événement, le plus capital, à tous égards, qui fût survenu en Occident depuis le protestantisme, était d'autant moins équivoque qu'il s'accomplissait ainsi sans aucune participation directe de la philosophie négative, qui, avec une apparente indifférence, se bornait à y contempler le jeu spontané des mêmes animosités intérieures d'où était partout résultée, sous la première phase (1), la décomposition politique du catholicisme, soit d'après l'ombrageux ins-

---

(1) La papauté. — (Note des éditeurs).

(2) De 1.300 à 1.500. — (Note des éditeurs).



tinct des rois contre toute indépendance sacerdotale, soit par suite de l'incurable répugnance des divers clergés nationaux envers toute direction vraiment centrale. Le système de résistance rétrograde, si péniblement élaboré sous la seconde phase (1), se montra dès lors tellement ruiné, que ses plus indispensables conditions avaient cessé d'être suffisamment comprises des principaux pouvoirs destinés à y coopérer, et qui, sous l'aveugle impulsion de frivoles jalousies intestines, se laissaient entraîner à briser eux-mêmes le lien le plus essentiel de leur commune opposition à l'émancipation universelle.

B. — *Tentative réformatrice de Turgot.* — Quant au second symptôme précurseur, il résulta, peu de temps après le premier, du grand essai de réformation si vainement tenté sous le célèbre ministère de Turgot, dont l'inévitable avortement vint faire unanimement ressortir soit le besoin d'innovations plus radicales et plus étendues, soit surtout l'évidente nécessité d'une énergique intervention populaire contre les abus inhérents à la politique rétrograde, qui dominait depuis le commencement de la troisième phase, et dont la royauté, malgré quelques favorables inclinations personnelles, se reconnaissait par là impuissante à contenir les imminents dangers, quoique elle-même les eût ainsi solennellement proclamés.

C. — *La Révolution d'Amérique et la part qu'y prit la France.* — Enfin, la fameuse révolution d'Amérique vint bientôt fournir une occasion capitale de témoigner spontanément l'universelle disposition des esprits français à un ébranlement décisif, en indiquant même déjà la tendance caractéristique à le concevoir comme une crise

---

(1) De 1500 à 1650. — (Note des éditeurs).



essentiellement commune à toute l'Humanité civilisée.

On se forme, en général, une très fausse idée de cette célèbre coopération, où la France assurément, même sous le rapport moral, dut apporter beaucoup plus qu'elle ne put recevoir, surtout en déposant les germes directs d'une pleine émancipation philosophique chez les populations les plus engourdies par le protestantisme. Nous retrouverons, en effet, ci-dessous, la véritable influence politique propre à l'insurrection américaine, comme première phase capitale de la destruction nécessaire du système colonial. Mais, quant à son efficacité si vantée pour préparer la grande Révolution française, elle dut essentiellement se réduire, en réalité, à permettre directement la manifestation spontanée de l'impulsion décisive imprimée aux populations les plus avancées par l'ensemble de l'ébranlement philosophique du siècle dernier, ainsi que l'eût fait, sans doute, à défaut d'une telle occasion, tout autre événement majeur.

*Mode général d'accomplissement de la Révolution française. Nécessité de recourir à la doctrine critique.* — Spontanément résultée de l'irrévocable décomposition continue du régime ancien, cette immense crise se présente hautement, dès son début, comme étant surtout destinée à une régénération directe, pour laquelle toute opération purement négative, quelque indispensable qu'elle fût, ne pouvait jamais constituer qu'un simple préambule accessoire. Mais, d'après les deux chapitres précédents, cette intention profondément organique, qui se manifeste avec énergie dans les diverses conceptions révolutionnaires, n'y pouvait être aucunement réalisée, faute d'une doctrine convenable, susceptible de diriger sagement ces vœux indéterminés. L'inévitable absence de tout caractère vraiment politique dans les diverses évolutions partielles et empiriques relatives au développement spontané des nouveaux



éléments sociaux (1), ne pouvait d'abord nullement permettre, comme nous l'avons reconnu, la juste appréciation générale de l'ordre final vers lequel tendait instinctivement leur convergence nécessaire, et dont la nature reste encore aujourd'hui si confusément soupçonnée.

Par une suite irrésistible de cette lacune fondamentale, la métaphysique négative qui, depuis cinq siècles, avait graduellement présidé au mouvement de décomposition préalable, et dont l'entière systématisation venait enfin de déterminer l'explosion décisive, constituait donc évidemment la seule doctrine qui dût alors sembler applicable à la réorganisation universelle, quoique son propre esprit fût réellement contradictoire à cette nouvelle destination. C'est ainsi que toutes les intelligences actives furent d'abord nécessairement entraînées à développer plus que jamais l'ascendant des principes purement critiques en les convertissant en une sorte de conceptions organiques, à l'instant même où leur office provisoire étant essentiellement accompli, leur prépondérance passagère semblait devoir rationnellement cesser.

Sous une telle influence, la société ne pouvant encore manifester aucune tendance caractéristique vers une rénovation suffisamment déterminée, toutes les tentatives de réorganisation, au lieu de changer convenablement la nature et la destination des pouvoirs sociaux, ne devaient aboutir qu'à morceler ou à limiter, et tout au plus à déplacer les anciennes autorités, de manière à y entraver de plus en plus toute action réelle, en voyant toujours dans des restrictions plus complètes l'uniforme solution des nouvelles difficultés politiques. C'est alors que l'esprit métaphysique, enfin librement

---

(1) La science et l'industrie. — (Note des éditeurs).



développé, constamment poussé, selon sa nature, à voir partout de simples questions de forme, commence à réaliser directement sa conception de la société comme indéfiniment livrée, sans aucune impulsion propre et indépendante, à l'inépuisable succession de ses vains essais constitutionnels.

Mais, quels que fussent être les graves dangers de cette immense illusion politique, qui attribuait à des principes purement négatifs une destination éminemment organique, il importe de reconnaître qu'aucune aberration philosophique n'avait jamais pu être aussi pleinement excusable, d'après les motifs évidemment irrésistibles qui ne permettaient pas plus d'en éluder l'application active que d'en éviter l'essor mental. Outre qu'un long usage antérieur avait rendu les conceptions critiques seules suffisamment familières à tous les esprits, il est clair que, sans pouvoir fournir aucune vue réelle sur la réorganisation sociale, elles en formulaient du moins, à leur manière, les plus indispensables conditions générales, qui ne pouvaient alors trouver d'organes plus rationnels.

Ainsi, d'après l'irrécusable nécessité de quitter enfin un régime devenu radicalement hostile à l'évolution fondamentale de l'Humanité, il fallait bien recourir aux seuls principes susceptibles, dans une telle situation, de faire universellement entrevoir la régénération sociale, à quelque confuse et vicieuse appréciation qu'ils fussent d'ailleurs conduire. En un mot, les mêmes motifs généraux qui, suivant les explications directes du quarante-sixième chapitre, démontrent encore le besoin actuel de la doctrine critique, jusqu'à l'avènement d'une doctrine vraiment organique, devaient, à bien plus forte raison, justifier son active prépondérance en un temps où la véritable tendance finale de la sociabilité moderne devait être bien moins appréciable. Il faut aussi reconnaître que cette entière



application politique de la métaphysique négative était d'abord indispensable pour caractériser suffisamment son impuissance organique, de manière à faire enfin convenablement ressortir la nécessité de nouvelles conceptions vraiment positives, spécialement propres à diriger le mouvement de réorganisation, que, malgré cette expérience décisive, beaucoup d'esprits persistent aujourd'hui à rattacher exclusivement aux dogmes critiques, faute d'une saine théorie historique sur l'ensemble de l'évolution humaine (1).

*Conséquence immédiate de l'ascendant de la doctrine révolutionnaire : substitution des littérateurs aux docteurs et des avocats aux juges.* — L'indispensable ascendant social ainsi momentanément réservé à la doctrine critique devait naturellement déterminer le triomphe politique des métaphysiciens et des légistes qui en avaient été jusqu'alors les organes nécessaires. Mais pour apprécier convenablement, à cet égard, la vraie situation générale, il faut maintenant compléter l'explication commencée au cinquante-cinquième chapitre, sur la mémorable transformation qu'avait dû subir, vers le milieu de la troisième phase moderne, l'influence métaphysique proprement dite, désormais passée des purs docteurs aux simples littérateurs, lorsque l'ébranlement intellectuel avait dû surtout se réduire à la seule propagation universelle d'une élaboration négative déjà suffisamment systématisée. Cette inévitable dégénération spirituelle, propre à la transition critique, dût, en effet, nécessairement déterminer dans l'ordre temporel, au début de la grande crise que nous apprécions, une dégradation essentiellement équivalente, qui transmit aux avocats la prépondérance politique auparavant obtenue par les juges,

---

(1) Voir la note A, à la fin du volume. — (Note des éditeurs).



dès lors rélégués, d'une manière de plus en plus subalterne, à leurs fonctions spéciales, tandis que les avocats, s'élevant, au contraire, au-dessus de leurs opérations privées, s'emparaient graduellement de l'universelle direction des affaires publiques.

Une telle modification devait, de part et d'autre, naturellement caractériser l'entier ascendant de la doctrine critique.

Si, comme nous l'avons reconnu, les littérateurs étaient seuls propres à l'active propagation d'une philosophie négative qu'ils n'auraient pu construire, il est encore plus évident que les avocats, d'après les habitudes même de libre divagation qui les distinguent ordinairement des juges, devaient alors devenir exclusivement aptes à développer suffisamment l'entière application politique d'une métaphysique révolutionnaire dont les principales conceptions avaient dû être préalablement élaborées par des intelligences plus consistantes. On conçoit d'ailleurs que les juges, comme les docteurs, s'étant enfin partout incorporés intimement au régime ancien, sous l'influence des modifications qu'ils y avaient déterminées dans le cours des deux premières phases modernes, les avocats devaient naturellement obtenir, ainsi que les littérateurs, la confiance populaire longtemps accordée aux premiers organes de la transition critique. Quand les hautes spéculations politiques semblaient réductibles à de simples combinaisons de formes, destinées à contrôler ou à circonscrire des pouvoirs indéterminés, pour régénérer une société supposée indéfiniment modifiable par l'action législative, aucune classe ne pouvait certainement être aussi apte que celle des avocats à une telle élaboration métaphysique, dont un exercice journalier leur rendait spontanément familières les principales fictions constitutionnelles.

A la concevoir durable, cette double organisation



finale propre à la transition critique constituerait, sans doute, une profonde dégradation sociale, en conférant le principal ascendant à des classes aussi complètement dépourvues, par leur nature, de toutes convictions réelles et stables, et par suite non moins nécessairement exposées à la démoralisation politique qu'étrangères à toute saine appréciation mentale d'une question quelconque. Mais, en vertu même d'une telle transmission de l'influence critique à des organes plus subalternes et moins respectables que les docteurs et les juges qui l'avaient longtemps dirigée, il devenait évident que cette action transitoire était désormais parvenue à son dernier terme essentiel, caractérisé par cet office vraiment extrême qui consistait à développer activement l'entière application organique de la métaphysique négative, dont l'inaptitude fondamentale une fois directement dévoilée par une expérience pleinement décisive, devait naturellement entraîner bientôt l'universelle déconsidération des deux classes corrélatives ainsi solennellement jugées, et qui, en effet, ne prolongent encore leur stérile et dangereuse prépondérance que par suite d'une déplorable continuation de la même lacune philosophique relativement à la vraie théorie de l'évolution moderne.

Ayant ici assez examiné d'abord la direction nécessaire, ensuite le siège principal, et enfin les agents spéciaux de l'immense crise révolutionnaire, nous devons maintenant procéder, d'après l'ensemble de notre théorie historique, à une sommaire appréciation philosophique de son accomplissement général. Il suffit, pour cela, d'y distinguer successivement deux degrés naturels, l'un simplement préparatoire, l'autre pleinement caractéristique, sous la conduite respective de nos deux grandes assemblées nationales.

A. — *Époque préparatoire de la Révolution française. L'As-*



*semblée constituante. Conservation de la royauté.* — Dans le degré initial, le besoin de régénération, encore trop vaguement ressenti, semble pouvoir se concilier avec une certaine conservation indéfinie du régime ancien, réduit à ses dispositions les plus fondamentales (1), et dégagé, autant que possible, de tous les abus secondaires.

Quoique cette première époque soit communément jugée moins métaphysique que la seconde, les illusions politiques y étaient cependant bien plus profondes, d'après une tendance absolue aux combinaisons les plus contradictoires ; on y était certainement plus éloigné d'aucune saine appréciation générale de la situation sociale ; l'absence de toute doctrine réelle y conduisait davantage à l'intime confusion du gouvernement moral avec le gouvernement politique ; par suite, enfin, un irrationnel esprit réglementaire y obtenait une extension plus arbitraire, et y conduisait à de plus complètes déceptions sur l'éternelle durée des institutions les moins stables : en un mot, jamais position aussi provisoire n'a pu paraître aussi définitive.

Suivant notre théorie historique, en vertu de l'entière condensation antérieure des divers éléments du régime ancien autour de la royauté, il est clair que l'effort primordial de la Révolution française pour quitter irrévocablement l'antique organisation devait nécessairement consister dans la lutte directe de la puissance populaire contre le pouvoir royal, dont la prépondérance caractérisait seule un tel système depuis la fin de la seconde phase moderne. Or, quoique cette époque préliminaire n'ait pu avoir, en effet, d'autre destination politique que d'amener graduellement l'élimination prochaine de la royauté, que les plus hardis novateurs n'auraient d'abord osé concevoir, il est remarquable

---

(1) La forme monarchique. — (Note des éditeurs).



que la métaphysique constitutionnelle rêvait alors, au contraire, l'indissoluble union du principe monarchique avec l'ascendant populaire, comme celle de la constitution catholique avec l'émancipation mentale.

*Tendance vicieuse à l'imitation de la Constitution anglaise.*  
— D'aussi incohérentes spéculations ne mériteraient aujourd'hui aucune attention philosophique, si on n'y devait voir le premier témoignage direct d'une aberration générale qui exerce encore la plus déplorable influence pour dissimuler radicalement la vraie nature de la réorganisation moderne, en réduisant cette réorganisation fondamentale à une vaine imitation universelle de la constitution transitoire particulière à l'Angleterre. Telle fut, en effet, l'utopie politique des principaux chefs de l'Assemblée constituante; et ils en poursuivirent certainement la réalisation directe autant que le comportait alors sa contradiction radicale avec l'ensemble des tendances caractéristiques de la sociabilité française (1). C'est donc ici le lieu naturel d'appliquer immédiatement notre théorie historique à l'appréciation rapide de cette dangereuse illusion; quoiqu'elle fût, en elle-même, trop grossière pour exiger aucune analyse spéciale, la gravité de ses conséquences m'engage à signaler au lecteur les principales bases de cet examen, qu'il pourra d'ailleurs spontanément développer sans difficulté d'après les explications propres aux deux chapitres précédents.

L'absence de toute saine philosophie politique fait d'abord concevoir aisément par quel entraînement empi-

---

(1) La lutte de Danton contre Sieyès, Mirabeau et les autres chefs constitutionnels, à cette époque, tout en indiquant la force propre de cet homme politique, confirme la valeur de la manière de voir d'Auguste Comte. — (Note des éditeurs).



rique a été naturellement déterminée une telle aberration, qui certes devait être profondément inévitable, puisqu'elle a pu complètement séduire la raison même du grand Montesquieu, bien qu'elle dût assurément devenir beaucoup moins excusable sous la lumineuse indication que l'ébranlement révolutionnaire tendit à répandre avec tant d'énergie sur l'ensemble de la situation moderne.

Par suite, en effet, de la différence que j'ai suffisamment expliquée quant à la marche comparative de la décomposition politique en France et en Angleterre, il est clair que ces deux modes généraux de la progression négative étaient, par leur nature, mutuellement complémentaires, puisque leur combinaison hypothétique eût aussitôt déterminé l'entière abolition du régime ancien, où, après une commune absorption temporelle du pouvoir spirituel, chacun d'eux avait radicalement subalternisé l'un ou l'autre des deux grands éléments temporels. D'après cette incontestable appréciation instinctive, l'empirisme métaphysique devait donc conduire à penser, au début de la crise finale, que, pour détruire totalement l'antique organisme, il suffisait de joindre à l'extinction française de la puissance aristocratique l'abaissement anglais du pouvoir monarchique.

Telle est la filiation pleinement naturelle qui devait, dans le dernier siècle, disposer les esprits français à l'imitation irréfléchie du type anglais; de même que, réciproquement, elle tend aujourd'hui à faire spontanément prévaloir, chez l'école révolutionnaire anglaise, la considération du mode français; car chacun des deux cas se trouvait ainsi posséder nécessairement, quant à la progression négative, les propriétés qui manquaient à l'autre, sans qu'il puisse d'ailleurs exister entre eux, sous ce rapport, aucune véritable équivalence, suivant les explications directes du cinquante-cinquième cha-



pitre (1). Mais, par une étude plus approfondie, que pouvait seule déterminer une saine théorie fondamentale de l'ensemble de l'évolution moderne, ce grand rapprochement historique eût, au contraire, conduit, en France, à manifester aussitôt la profonde irrationnalité d'une semblable imitation, en faisant sentir que le mouvement français avait été principalement dirigé contre l'élément politique dont la prépondérance graduelle avait imprimé au mouvement anglais le caractère éminemment spécial qu'on voulait ainsi vainement introduire dans un tout autre milieu social.

Aucune subtilité métaphysique ne saurait désormais empêcher de reconnaître sans incertitude, d'après une juste appréciation historique, que la constitution parlementaire propre à la transition anglaise fût nécessairement le résultat spontané et local de la nature exceptionnelle que devait prendre, en un tel milieu, la dictature temporelle vers laquelle tendait partout, sous la seconde phase moderne, la décomposition générale du régime catholique et féodal, comme je l'ai précédemment expliqué.

Son origine effective, qu'une célèbre aberration rattache aux antiques forêts saxonnes, se trouve donc immédiatement, de même qu'en tout autre cas politique, dans l'ensemble de la situation sociale correspondante, convenablement analysée depuis le moyen âge. Ceux qui, contre toute prescription rationnelle, s'obstineraient à y voir une imitation quelconque, seraient obligés d'en emprunter le type réel à de semblables situations antérieures, et se trouveraient ainsi conduits à des rapprochements fort éloignés des opinions actuellement dominantes.

---

(1) Désorganisation croissante, d'abord spontanée et ensuite systématique, de l'ensemble du régime théologique et militaire. — (Note des éditeurs).



On peut remarquer, en effet, que le régime vénitien, pleinement caractérisé à la fin du *xiv*<sup>e</sup> siècle, constitue certainement, à tous égards, le système politique le plus analogue à l'ensemble du gouvernement anglais, considéré sous la forme définitive qu'il dut prendre trois siècles après : cette similitude nécessaire résulte évidemment d'une pareille tendance fondamentale de la progression sociale vers la dictature temporelle de l'élément aristocratique. Il est même incontestable que, par suite de la diversité des temps, le type vénitien dut être beaucoup plus complet que le mode anglais, comme assurant à l'aristocratie dirigeante une prépondérance bien plus prononcée, soit sur le pouvoir central, soit sur la puissance populaire. La seule différence capitale que devaient offrir les destinées comparatives de ces deux régimes pareillement transitoires (et dont le second, formé à une époque plus avancée de la décomposition politique, ne saurait certes prétendre à la même durée totale que le premier), consiste en ce que l'indépendance de Venise devait naturellement disparaître sous la décadence nécessaire de son gouvernement spécial, tandis que la nationalité anglaise doit heureusement rester tout à fait intacte au milieu de l'inévitable dislocation de sa constitution provisoire.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs d'une telle comparaison, qui m'a semblé propre à mieux caractériser mon appréciation historique du système anglais en excluant du reste toute idée quelconque d'imitation effective, il demeure incontestable que, malgré les vaines théories métaphysiques imaginées après coup sur la chimérique pondération des divers pouvoirs, la prépondérance spontanée de l'élément aristocratique a dû fournir, en Angleterre comme à Venise, le principe universel d'un tel mécanisme politique, dont le mouvement réel serait assurément incompatible avec cet équilibre fantastique.



A cette condition fondamentale d'un pareil régime, il en faut joindre deux autres fort importantes, encore plus particulières à l'Angleterre, et qui y ont beaucoup contribué au maintien de ce système exceptionnel, malgré l'active tendance universelle à la décomposition radicale de l'antique organisme dont il est surtout destiné à prolonger l'existence spéciale. La première, déjà signalée au cinquante-cinquième chapitre, consiste dans l'institution du protestantisme anglican, qui assurait beaucoup mieux la subalternisation permanente du pouvoir spirituel que n'avait pu le faire le genre de catholicisme propre à Venise, et qui, par suite, devait fournir à l'aristocratie dirigeante de puissants moyens, soit de retarder sa déchéance privée en s'emparant habituellement des grands bénéfices ecclésiastiques, soit de consolider son ascendant populaire en lui imprimant une sorte de consécration religieuse d'ailleurs inévitablement décroissante.

Quant à la seconde condition complémentaire du régime anglais, elle se rapporte à l'esprit d'isolement politique éminemment particulier à l'Angleterre, et qui en y permettant, surtout sous la troisième phase moderne, l'actif développement d'un vaste système d'égoïsme national, y a naturellement tendu à lier profondément les intérêts principaux des diverses classes au maintien continu de la politique dirigée par une aristocratie ainsi érigée désormais en une sorte de gage permanent de la prospérité commune, sauf l'insuffisante satisfaction dès lors accordée à la masse inférieure : une semblable tendance habituelle s'était auparavant manifestée aussi à Venise, mais sans pouvoir évidemment y acquérir un pareil ascendant.

Malgré que je ne doive point ici poursuivre davantage une telle analyse, que chacun pourra maintenant prolonger avec facilité, elle est certainement assez caractérisée déjà pour faire directement sentir à ceux



qui auront convenablement étudié l'ensemble du gouvernement anglais, combien cette constitution exceptionnelle de la grande transition moderne doit être regardée comme nécessairement spéciale, puisqu'elle repose essentiellement sur des conditions purement relatives à l'Angleterre, et dont l'ensemble est néanmoins indispensable à l'existence réelle d'une semblable anomalie politique.

Cette digression nécessaire, que je me suis efforcé d'abrégé autant que possible, fait aussitôt ressortir la frivole irrationnalité des vaines spéculations métaphysiques qui conduisirent les principaux chefs de l'Assemblée constituante à proposer pour but à la Révolution française la simple imitation d'un régime aussi contradictoire à l'ensemble de notre passé que radicalement antipathique aux instincts émanés de notre vraie situation sociale. Une vague et confuse appréciation des conditions politiques dont je viens d'établir l'indispensable influence, les poussa cependant à en poursuivre alors l'impraticable accomplissement, malgré l'énergique ascendant du milieu le plus défavorable. On remarque, en effet, leur tendance permanente à l'institution régulière d'un pouvoir spécialement aristocratique, dont toutefois l'heureux instinct démocratique de la population française, si dignement représentée, à cet égard, par la ferme volonté des Parisiens, les empêcha d'oser jamais poursuivre ouvertement l'organisation, directement contraire à l'invariable progression des cinq siècles antérieurs.

Il faut aussi noter dès lors une disposition naissante, qui devait prendre ensuite une si déplorable extension, à détacher les intérêts sociaux des chefs industriels de ceux des masses naturellement placées sous leur patronage, pour les unir de plus en plus, suivant le type anglais, à ceux des classes en décadence, en abusant, à cet effet, de l'ascendant spontané qu'avait dû



jadis obtenir l'universelle imitation des mœurs aristocratiques (1).

Quant à la condition spirituelle, il n'est pas difficile de démêler alors, au milieu des influences philosophiques prépondérantes, une certaine tendance systématique à ériger aussi le gallicanisme, sous un reste d'inspirations jansénistes et parlementaires, en une sorte d'équivalent national du protestantisme anglican : c'était, sans doute, une étrange tentative chez une population élevée par Voltaire et Diderot ; mais le projet n'en était ni moins évident, ni moins propre à caractériser une telle politique, qui n'a pas même cessé aujourd'hui de trouver secrètement de fervents admirateurs parmi les métaphysiciens et les légistes qui dirigent encore nos destinées officielles.

Enfin, relativement à la condition d'isolement national ci-dessus signalée comme l'indispensable complément de toutes les autres exigences d'une telle imitation, on voit heureusement que, à cette époque initiale d'élan universel, elle n'était pas non moins radicalement contraire aux propres sentiments spontanés des partisans de cette empirique utopie qu'aux énergiques inclinations d'une population généreuse, si noblement disposée, par un long exercice antérieur, à l'active propagation désintéressée de toutes les améliorations quelconques qu'elle pourrait jamais réaliser, et chez laquelle, en effet, les plus puissants efforts ultérieurs n'ont pu parvenir à enraciner profondément aucune affection anti-européenne.

D'après cet ensemble de considérations sommaires,

---

(1) Cette tendance funeste à constituer chez nous une ploutocratie, qui aurait fourni l'équivalent politique de l'aristocratie anglaise, a été signalée, en temps utile, par l'illustre Condorcet, alors membre de la Commune de Paris (1790-1791). — (Note des éditeurs).



chacun peut désormais apprécier aisément combien les dispositions les plus fondamentales, soit préalables, soit actuelles, de la sociabilité française, devaient être directement opposées à la dangereuse utopie politique inspirée par une vaine métaphysique chez notre première Assemblée nationale, dont la qualification usuelle (1) pourra sembler, auprès d'une impartiale postérité, le résultat d'une amère ironie philosophique, puisqu'il n'a jamais existé un contraste aussi profondément décisif entre l'éternité des espérances spéculatives et la fragilité des créations effectives. Aucun exemple spécial ne m'a semblé plus caractéristique d'une telle discordance entre les conceptions propres à cette philosophie politique et la réalité du milieu social correspondant, que la pénible impression spontanément suggérée aujourd'hui à l'intéressante lecture d'un ouvrage destiné à survivre aux circonstances qui l'avaient dicté, comme émanant d'un écrivain non moins estimable par ses lumières que par l'élévation de ses sentiments et la loyauté de son caractère : on conçoit qu'il s'agit de l'essai historique où l'infortuné Rabaut-Saint-Étienne proclamait déjà solennellement accomplie, d'après l'acceptation royale d'une constitution éphémère, une crise révolutionnaire qui n'était ainsi parvenue qu'à sa préparation initiale, et dont le cours irrésistible devait, l'année suivante, dissiper sans effort tout ce vain échafaudage métaphysique.

Rien n'est assurément plus propre qu'une telle opposition à montrer la profonde inanité d'une théorie qui peut conduire des esprits distingués à une appréciation aussi radicalement illusoire du milieu social correspondant ; rien également ne peut mieux vérifier, en général, contre les étranges subtilités de nos docteurs

---

(1) C'est-à-dire son titre d'Assemblée *constituante*. — (Note des éditeurs).



empiriques, l'insurmontable réalité des préceptes logiques établis au quarante-huitième chapitre sur le besoin d'une vraie théorie pour diriger les observations sociologiques, qui, en vertu de leur complication supérieure, peuvent bien moins se passer d'un tel guide que toutes celles relatives à de plus simples phénomènes.

B. — *Époque décisive de la Révolution. La Convention nationale.* — Procédons maintenant à la sommaire appréciation historique du second degré révolutionnaire, où l'instinct plus complet de la véritable situation sociale, compensant, en partie, sous l'énergique impulsion des circonstances les plus décisives, la vicieuse influence d'une vaine métaphysique, a déterminé enfin l'essor spontané du caractère fondamental propre à cette immense crise finale, autant du moins que pouvait le permettre alors l'inévitable ascendant exclusif d'une philosophie purement négative, étrangère à toute conception réelle de l'ensemble de l'évolution moderne.

Justement opposée aux vaines fictions politiques sur lesquelles reposait l'incohérent édifice de l'Assemblée constituante, l'éminente Assemblée, si pleinement immortalisée sous le nom de Convention nationale, fut aussitôt conduite, par son origine même, à regarder l'entière abolition de la royauté comme un indispensable préambule de la régénération sociale vers laquelle tendait directement la Révolution française.

*Abolition de la royauté.* — D'après la concentration monarchique de tous les anciens pouvoirs, graduellement accomplie, surtout en France, depuis la fin du moyen âge, suivant nos explications antérieures, une conservation quelconque de la royauté devait alors rendre imminente la dangereuse restauration des divers



débris politiques, spirituels ou temporels, qui, sous la seconde phase moderne, s'étaient enfin spontanément ralliés autour du pouvoir royal, dont la destruction solennelle pouvait seule, dans une telle situation, caractériser suffisamment la rénovation générale qui devait constituer le but final du grand mouvement révolutionnaire commencé au *xiv<sup>e</sup>* siècle et désormais parvenu à sa dernière crise essentielle.

L'ensemble de notre théorie historique représente nécessairement la royauté moderne comme le seul reste capital de l'antique régime des castes, que nous avons vu, au cinquante-troisième chapitre (1), fournir partout, d'une manière plus ou moins explicite, la base fondamentale de toute organisation primitive, selon le principe naturel de l'hérédité primordiale des professions quelconques, plus durable à mesure qu'il s'agit d'arts plus compliqués, dont l'exercice plus empirique exige davantage l'apprentissage domestique. Nous avons reconnu, au chapitre suivant, comment ce régime initial, qui, malgré d'importantes modifications, constituait encore le fond général de l'organisme grec et même romain, avait été, pour la première fois, directement ébranlé, dès le début du moyen âge, dans sa principale disposition politique, par l'admirable constitution du catholicisme, qui avait enfin radicalement supprimé l'hérédité des plus éminentes fonctions sociales, en un temps où les plus hautes combinaisons européennes étaient spontanément réservées à un clergé célibataire : la cinquante-sixième leçon nous a d'ailleurs montré le même régime irrévocablement détruit aussi, sous la dernière phase du moyen âge, dans l'économie élémentaire des sociétés modernes, d'après les suites néces-

---

(1) Ce chapitre traite spécialement du développement du régime théologique et militaire. — (Note des éditeurs).



saire de l'émancipation personnelle présidant à l'évolution industrielle (1).

Il est clair que l'abaissement ultérieur de la puissance aristocratique sous le pouvoir royal, pendant les deux premières phases modernes, n'avait pu que compléter et consolider, surtout en France, envers les fonctions intermédiaires, la grande transformation ainsi commencée simultanément au moyen âge, pour les plus générales et les plus particulières. Déjà radicalement compromise par un tel isolement, l'hérédité monarchique ne pouvait ensuite que perdre beaucoup, sous la troisième phase, à l'excessive concentration d'attributions politiques, à la fois spirituelles et temporelles, que venait ainsi d'obtenir la dictature royale, dès lors spontanément conduite, comme nous l'avons vu au cinquante-cinquième chapitre, à constater de plus en plus son inaptitude fondamentale à la saine appréciation habituelle de ce vaste ensemble, en cédant volontairement ses principaux pouvoirs à des ministres de moins en moins dépendants.

On conçoit enfin, quant aux conditions intellectuelles, suivant une indication préalable de la cinquante-troisième leçon, que dans l'art de gouverner comme dans tout autre, quoique plus tardivement à raison de sa complication supérieure, la rationalité croissante des conceptions humaines tend nécessairement à rendre l'aptitude réelle, même temporelle, de plus en plus indépendante de toute imitation domestique, en lui procurant directement une éducation systématique que peuvent convenablement recevoir, quelle que soit leur condition sociale, les intelligences suffisamment douées de l'esprit d'ensemble qui détermine une telle vocation, et qui certainement, au temps que nous considérons,

---

(1) Il s'agit ici de la transformation du servage. — (Note des éditeurs).



était bien loin, abstraction faite de toute satire personnelle, d'appartenir exclusivement, ou même principalement, aux maisons royales, qui jadis durent en être si longtemps les dépositaires naturels.

Cette abolition préliminaire (1), sans laquelle la Révolution française ne pouvait être pleinement caractérisée, dut bientôt s'accompagner de toutes les démolitions partielles destinées à y compléter l'indication d'une irrésistible tendance à la rénovation totale du système social, autant que le permettait la vicieuse nature de la seule philosophie qui pût alors diriger un tel ébranlement.

*Abolition du Christianisme* (2). — Malgré une odieuse persécution, aussi impolitique qu'injuste, suscitée par une haine aveugle, et spécialement entretenue par l'instinct de rivalité religieuse d'un vain déisme, il faut surtout distinguer, à ce sujet, l'audacieuse suppression légale du christianisme, tendant à faire énergiquement ressortir soit la caducité d'une organisation enfin devenue essentiellement étrangère à l'existence moderne, soit la nécessité d'un nouvel ordre spirituel susceptible de diriger convenablement la régénération humaine.

*Suppression des Académies et autres sociétés.* — Parmi les moindres préparations négatives, il n'est pas inutile de noter ici la destruction systématique de toutes les diverses corporations antérieures, trop exclusivement attribuée aujourd'hui à une aveugle répugnance absolue contre toute agrégation quelconque, et dans laquelle on peut certainement apercevoir, sans

---

(1) L'abolition de la royauté. — (Note des éditeurs).

(2) Octobre 1793. — (Note des éditeurs).



excepter même les cas les plus défavorables, un certain instinct confus de la tendance plus ou moins rétrograde de ces différentes institutions, après l'accomplissement suffisant de leur office purement provisoire, dont la vicieuse prolongation devenait réellement une source d'entraves bien plus que de progrès (1). Je ne crois pas devoir me dispenser d'étendre une semblable appréciation historique jusqu'à la suppression directe des compagnies savantes, et même de l'illustre Académie des sciences de Paris, la seule qui pût essentiellement mériter quelques regrets sérieux. Malgré les vains reproches de vandalisme adressés à un tel acte par des esprits ordinairement incapables d'en apprécier la véritable portée, j'aurai bientôt lieu de faire directement sentir que cette institution provisoire avait alors rendu tous les principaux services intellectuels compatibles avec la nature et l'esprit de son organisation primitive, et que son influence ultérieure a été, au fond, surtout aujourd'hui, bien plus contraire que favorable à la marche nécessaire des conceptions modernes.

Le mémorable instinct progressif de la grande dictature révolutionnaire ne fut donc pas, au fond, plus en défaut dans ce cas important que dans tant d'autres où une meilleure appréciation a déjà conduit à rendre une exacte justice aux éminentes intentions d'une assemblée qui avait déjà solennellement prouvé, sous ce rapport, sa parfaite loyauté, en étendant, sans aucun ménagement ses opérations négatives jusqu'aux diverses corporations légistes, quoique la plupart de ses membres en fussent sortis. Sous l'aspect scientifique, sa prochaine

---

(1) Il faut se rappeler que Comte caractérisait, intellectuellement, la période de régénération, par la prépondérance de l'esprit d'ensemble sur l'esprit de détail, et que c'est celui-ci qui prévaut fatalement dans toutes les sociétés littéraires ou scientifiques.  
— (Note des éditeurs).



sollicitude pour tant d'heureuses fondations destinées à seconder la marche ou la propagation des connaissances réelles, et surtout pour la création capitale de l'École polytechnique, si supérieure aux institutions antérieures, devrait suffisamment montrer que la suppression des Académies, si amèrement déplorée par tant d'académiciens postérieurs, ne pouvait alors tenir essentiellement à de sauvages antipathies, mais bien plutôt à une certaine prévision générale, juste quoique confuse, des nouveaux besoins de l'esprit humain (1).

Afin d'apprécier convenablement le vrai caractère fondamental de cette grande époque, il est indispensable d'y considérer toujours l'irrésistible influence, encore plus favorable que funeste, des circonstances éminemment décisives qui durent la dominer, et dont l'ascendant spontané contribua beaucoup à y contenir les dangereuses divagations métaphysiques inhérentes à la seule philosophie qui pût alors diriger cet immense mouvement.

*Coalition des rois contre la France. Défense nationale.* — D'après les motifs ci-dessus indiqués, les gouvernements européens qui, sous la seconde phase (2), avaient laissé tomber Charles I<sup>er</sup> sans aucune opposition sérieuse, n'eurent pas même besoin des coupables intrigues de la royauté française pour réunir bientôt tous leurs efforts actifs contre une révolution radicale, où l'initiative de la France signalait évidemment une inévitable crise finale, nécessairement commune à l'ensemble de la grande république européenne, comme l'était, depuis le moyen âge, la double progression, positive et négative, dont elle annonçait le dernier terme naturel :

---

(1) Voir *Le Vandalisme révolutionnaire*, par E. Despois, Paris, 1868. — (Note des éditeurs).

(2) De 1500 à 1650. — (Note des éditeurs).



l'oligarchie anglaise elle-même, quoique désintéressée en apparence dans la dissolution des monarchies, se plaça promptement à la tête de cette coalition rétrograde, destinée à l'universelle conservation du système militaire et théologique, désormais également menacé sous toutes les formes diverses qu'avait pu prendre la dictature temporelle où avait partout abouti sa décomposition graduelle. Or cette formidable attaque qui, par une réaction nécessaire, obligeait aussi la France à proclamer directement l'intime universalité de l'ébranlement final, dut procurer à ce second degré de la crise révolutionnaire un avantage fondamental, que n'avait pu suffisamment obtenir le premier, en y provoquant spontanément une mémorable identité continue de sentiments et même, à certains égards, de vues politiques, indispensable au succès réel de la plus juste et la plus sublime défense nationale que l'histoire puisse jamais offrir. C'est là surtout ce qui détermina, ou du moins maintint, l'énergie morale et la rectitude mentale qui placeront toujours, chez l'impartiale postérité, la Convention nationale très au-dessus de l'Assemblée constituante, malgré les vices respectivement inhérents à leur doctrine et à leur situation.

*Institution du gouvernement révolutionnaire.* — Quoique constamment poussée, par sa philosophie métaphysique, à des conceptions vagues et absolues, l'Assemblée républicaine, après avoir spontanément accordé à cette inévitable tendance générale les seules satisfactions qu'elle ne pouvait lui refuser, fut bientôt heureusement conduite par les actives exigences de sa principale mission politique à écarter, sous un respectueux ajournement, une vaine constitution, pour s'élever enfin à l'admirable conception du gouvernement révolutionnaire proprement dit, directement envisagé comme un régime provisoire parfaitement adapté à la nature



éminemment transitoire du milieu social correspondant (1).

C'est ainsi que, supérieurs à la puérile ambition de leurs prédécesseurs, si aveuglément imitée par leurs successeurs, les conventionnels français, renonçant implicitement à fonder déjà d'éternelles institutions qui ne pouvaient encore avoir aucune base réelle, s'attachèrent surtout à organiser provisoirement, conformément à la situation, une vaste dictature temporelle équivalente à celle graduellement élaborée par Louis XI et par Richelieu, mais dirigée d'après une bien plus juste appréciation générale de sa destination propre et de sa durée limitée. En la constituant spontanément sur la base indispensable de la puissance populaire, ils furent d'ailleurs conduits à mieux annoncer le caractère essentiel de la rénovation finale, soit en vertu de l'admirable essor directement imprimé aux vrais sentiments de fraternité universelle, soit en inspirant aux classes inférieures une juste conscience de leur valeur politique, soit enfin d'après une heureuse prédilection continue pour des intérêts qui, à raison de leur généralité supérieure, doivent être presque toujours les plus conformes à une saine appréciation philosophique de l'ensemble des besoins sociaux.

Cette conduite naturelle, immédiatement récompensée par tant de sublimes ou touchants dévouements, et qui élevait la constitution morale d'une population où tous les gouvernements ultérieurs ont systématiquement tendu à développer, au contraire, un abject égoïsme, a laissé nécessairement, chez le peuple français, d'ineffaçables souvenirs, et même de profonds regrets, qui ne pourront vraiment disparaître que par une juste satisfaction permanente de l'instinct correspondant.

---

(1) En août 1793, d'après l'initiative de Danton. — (Note des éditeurs).



Il faut aussi noter, dans cette mémorable organisation de la dictature révolutionnaire, une certaine tendance spontanée à une première appréciation générale, vague mais réelle, de la division fondamentale entre le gouvernement moral et le gouvernement politique des sociétés modernes, dès lors indiquée, à mes yeux, par l'action simultanée d'une célèbre association volontaire, qui, essentiellement extérieure au pouvoir proprement dit, était surtout destinée, en appréciant mieux l'ensemble de sa marche, à lui fournir de lumineuses indications (1).

Quelque imparfait que dût être alors un instinct aussi confus de la principale condition propre à la réorganisation sociale, on en retrouve d'autres indices, non moins caractéristiques, en considérant diverses tentatives remarquables pour fonder, sur la régénération directe des mœurs françaises, la rénovation ultérieure des institutions, quoique la vaine théorie métaphysique qui présidait nécessairement à de tels efforts n'en pût aucunement permettre l'efficacité durable.

En général, l'étude approfondie de cette grande crise fera de plus en plus ressortir que, sous l'impulsion décisive des circonstances extérieures, les éminents attributs qui la distinguent furent essentiellement dus à la haute valeur politique et surtout morale soit de ses principaux directeurs, soit des masses qui les secondaient avec un si admirable dévouement, tandis que les graves aberrations qui s'y rattachent étaient inséparables de la vicieuse philosophie qui dominait à cette époque, et dont, par les plus heureuses inspirations d'une sagesse purement spontanée, il n'était pas toujours possible de contenir suffisamment la dangereuse influence systématique.

---

(1) Le club des Jacobins. — (Note des éditeurs).



De sa nature, cette métaphysique, au lieu de lier intimement les tendances actuelles de l'Humanité à l'ensemble des transformations antérieures, représentait la société sans aucune impulsion propre, sans aucune relation au passé, indéfiniment livrée à l'action arbitraire du législateur; étrangère à toute saine appréciation de la sociabilité moderne, elle remontait au delà du moyen âge pour emprunter à la sociabilité antique un type rétrograde et contradictoire; enfin, au milieu des circonstances les plus irritantes, elle appelait spécialement les passions à l'office le mieux réservé à la raison. C'était cependant sous un tel régime mental qu'il fallait alors s'élever à des conceptions politiques heureusement adaptées à la vraie disposition des esprits et aux impérieuses exigences de la plus difficile situation : aussi la juste considération d'un semblable contraste devra-t-elle toujours porter les véritables philosophes à une admiration spéciale des grands résultats qui s'y sont développés et à une indulgente réprobation d'inévitables égarements généraux (1).

*Élimination des Girondins, 31 mai et 2 juin 1793.* — Aucun ordre de faits ne caractérise plus profondément cette opposition fondamentale que ceux relatifs au besoin continu de l'unité nationale, dont l'actif sentiment dut surmonter, à cette époque, chez les natures vraiment politiques, la tendance éminemment dispersive de la métaphysique prépondérante. Cette admirable réaction d'un heureux instinct pratique contre les dangereuses indications d'une théorie décevante se manifeste surtout dans la lutte décisive suscitée par le puéril orgueil des malheureux girondins, entraînés, d'après leur haute incapacité politique, à de coupables menées, poussées quelquefois jusqu'à des coalitions armées avec le

---

(1) Voir la note A, à la fin du volume. — (Note des éditeurs).



parti monarchique, afin de détruire systématiquement l'un des plus grands résultats de notre passé social, en décomposant la France en républiques partielles, au temps même où la plus redoutable agression extérieure exigeait nécessairement la plus intense concentration intérieure. Quand, par une indispensable épuration, la marche révolutionnaire eut enfin écarté ces dangereux discoureurs, on remarque, en effet, à cet égard, malgré les plus graves divergences, une mémorable unanimité d'efforts permanents pour contenir la tendance métaphysique au morcellement politique, dont l'école progressive actuelle a été ainsi heureusement préservée, laissant désormais à l'école rétrograde l'étrange privilège de telles aberrations, comme je l'ai expliqué au quarante-sixième chapitre.

Le terme naturel d'une exaltation qui, quoique évidemment nécessaire, ne devait ni ne pouvait durer, aurait été directement fixé, par une prévision rationnelle, à l'époque fort antérieure à la célèbre journée thermidorienne (1), où la France serait suffisamment garantie contre l'invasion étrangère : ce qui exigeait que la résistance révolutionnaire eût été poussée jusqu'à la double conquête provisoire de la Belgique et de la Savoie, alors seule pleinement caractéristique d'une efficacité décisive de notre défense nationale (2). Mais l'inévitable irritation générale résultée d'aussi extrêmes nécessités, et surtout les inspirations absolues de la métaphysique dirigeante, ne pouvaient malheureusement permettre que l'indispensable politique exceptionnelle cessât aussitôt que son principal office provisoire aurait été convenablement accompli. On doit certainement regarder son abusive prolongation, avec

---

(1) Le 9 thermidor, jour de la chute de Robespierre. — (Note des éditeurs).

(2) Voir la note B, à la fin du volume. — (Note des éditeurs).



un déplorable surcroît d'intensité, après le terme relatif à sa destination nécessaire, comme la cause essentielle des horribles déviations (1) que rappelle trop exclusivement aujourd'hui le souvenir de cette grande époque, et qui n'ont laissé d'autre enseignement universel que l'immortelle démonstration de l'impuissance organique propre à une doctrine purement négative, ainsi poussée à son entière application politique.

C'est ici le lieu d'employer complètement une division historique indiquée d'avance à la fin du volume précédent, entre les deux écoles générales qui avaient surtout dirigé l'ébranlement philosophique du siècle dernier, en poursuivant spécialement l'une l'émancipation mentale, l'autre l'agitation sociale (2). Quoique ayant également abouti au déisme spéculatif, nous avons déjà reconnu que, dès l'origine, elles avaient envisagé cette situation passagère de notre intelligence sous deux aspects très différents et même virtuellement opposés : l'un progressif, où cette extrême phase de la philosophie primitive ne pouvait constituer qu'une halte rapide d'un mouvement antithéologique touchant à son inévitable destination finale ; l'autre rétrograde, où l'on y voyait, au contraire, le point de départ d'une sorte de restauration religieuse, modifiée d'après les illusions contradictoires de nouveaux réformateurs.

Cette rivalité fondamentale des deux écoles de Voltaire et de Rousseau se laissa toujours distinctement sentir, malgré leur unanime coopération active à la grande crise révolutionnaire, par la tendance caractéristique de la première à concevoir franchement la métaphysique dirigeante comme éminemment négative,

---

(1) Allusion à la sanglante dictature de Robespierre. — (Note des éditeurs).

(2) Les écoles de Voltaire et de Rousseau. — (Note des éditeurs).



et la dictature républicaine comme une indispensable mesure provisoire, dont l'institution lui fut principalement due; tandis que, aux yeux de la seconde, cette doctrine formait déjà réellement la base nécessaire d'une réorganisation directe, qu'il fallait immédiatement substituer au régime exceptionnel : en même temps, l'une avait constamment témoigné un instinct confus mais réel des conditions essentielles de la civilisation moderne, pendant que l'autre se montrait surtout préoccupée d'une vague imitation de la société antique.

*Culte de la Raison.* — Après que le commun danger eut cessé de pouvoir suffisamment contenir ces inévitables divergences, l'énergique sollicitude de l'école politique poussa l'école philosophique, jusqu'alors prépondérante, à constater directement son impuissance organique en formulant précipitamment, pour la régénération intellectuelle et morale, une sorte de polythéisme métaphysique, dominé par l'adoration de la grande entité scolastique (1), et qui ne pouvait assurément obtenir aucune consistance effective : d'où résulta graduellement la mémorable catastrophe de l'énergique Danton et de l'intéressant Camille Desmoulins, en un temps où tous les triomphes se résu- maient par l'impitoyable extermination des adversaires quelconques, sous les déplorables inspirations d'une doctrine qui, profondément incompatible avec toute démonstration véritable, laissait bientôt prévaloir des passions sanguinaires, indiquant toujours la compression matérielle comme seul gage assuré de la convergence spirituelle, suivant la nature constante des conceptions politiques qui repoussent ou méconnaissent la

---

(1) La Raison. — (Note des éditeurs).



division fondamentale des deux puissances élémentaires (1).

*Dictature de Robespierre.* — L'ascendant décisif ainsi naturellement procuré à l'école politique, où le sincère fanatisme de quelques chefs recommandables dissimulait la facile et dangereuse hypocrisie d'un plus grand nombre de purs déclamateurs (2), vint bientôt prouver, à son tour, d'après l'irrécusable témoignage d'un horrible délire, que, malgré ses mystérieuses promesses, elle était encore moins apte que sa rivale à diriger convenablement une vraie réorganisation finale. C'est surtout alors que, par une inévitable aberration générale, la métaphysique révolutionnaire, sous l'absurde prépondérance du type antique radicalement méconnu, fut rapidement conduite à se montrer directement hostile aux divers éléments essentiels de la civilisation moderne (3), dont l'universelle influence spontanée empêchait nécessairement le libre essor d'une telle utopie rétrograde, chez les esprits même les plus accessibles à de vains entraînements systématiques.

En contradiction radicale avec la solidarité nécessaire des deux mouvements hétérogènes mais convergents dont l'ensemble caractérise, d'après les deux chapitres précédents, l'évolution fondamentale de la sociabilité européenne depuis le moyen âge, on vit ainsi la progression négative, irrationnellement devenue organique, se tourner enfin contre la progression positive, après avoir pleinement satisfait à sa propre destination transitoire.

---

(1) Temporelle et spirituelle ou politique et religieuse. — (Note des éditeurs).

(2) Allusion à l'école de Rousseau et au parti de Robespierre, qui lui correspond en politique. — (Note des éditeurs).

(3) La science et l'industrie. — (Note des éditeurs).



Cette déviation décisive, sensible même pour l'évolution scientifique et l'évolution esthétique, dut être surtout prononcée relativement à l'évolution industrielle, alors menacée d'une entière désorganisation, d'après une désastreuse tendance politique à détruire l'indispensable subordination élémentaire des classes laborieuses envers les véritables chefs naturels de leurs travaux journaliers, afin d'appeler la plus incapable multitude, sous l'inévitable direction des littérateurs et des avocats, à une active participation permanente au gouvernement effectif, par une abusive appréciation métaphysique du juste intérêt continu que, dans tout véritable état social, les moindres citoyens doivent nécessairement prendre, en raison de leurs talents et de leurs lumières, à la marche générale des affaires publiques.

Du point de vue purement politique, la grande réaction rétrograde, que l'école révolutionnaire la plus avancée fait aujourd'hui commencer seulement à la journée thermidorienne (1), me paraît devoir être réellement envisagée désormais, d'après l'ensemble de notre élaboration historique, comme remontant à la célèbre tentative pour l'organisation fondamentale du déisme légal, pleinement caractérisée par une manifestation mémorable (2), et dont la tendance nécessaire ressortait déjà des singulières révélations qui attribuaient une sorte de mission céleste au sanginaire déclamateur érigé en souverain pontife de cette étrange restauration religieuse (3). Sous ce nouvel aspect, le mouvement thermidorien, d'abord dirigé par les amis de Danton, reprend un caractère plus conforme

---

(1) Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). — (Note des éditeurs).

(2) La fête de l'Être suprême, le 20 prairial an II (8 juin 1794). — (Note des éditeurs).

(3) Maximilien Robespierre. — (Note des éditeurs).



aux saines inspirations spontanées de la raison publique, en constituant primitivement le symptôme décisif de l'inévitable décadence d'une désastreuse politique, qui, malgré la plus horrible exagération des procédés exceptionnels, ne pouvait réellement parvenir, en troublant profondément l'économie élémentaire propre à la sociabilité moderne, qu'à organiser finalement une immense rétrogradation : il reste d'ailleurs pleinement incontestable que, à la faveur de cette indispensable journée, bientôt détournée de sa destination naturelle, de sanglantes représailles furent déplorablement dirigées, à la secrète instigation du parti monarchique, contre l'ensemble du mouvement révolutionnaire (1).

En se félicitant de voir enfin, comme il l'avait tant mérité, le grand Carnot sortir glorieusement d'une telle collision, tout vrai philosophe devra toujours y regretter spécialement la perte d'un noble jeune homme, l'éminent Saint-Just, tombé victime presque volontaire de son aveugle dévouement à un ambitieux sophiste, indigne d'une si précieuse admiration.

J'ai cru devoir ici convenablement insister sur la saine appréciation historique propre à l'ensemble de l'époque la plus décisive que pût offrir la portion jusqu'à présent accomplie de l'immense révolution au sein de laquelle nous vivons (2). On voit ainsi, d'une part, comment le degré républicain a spontanément élevé, d'une manière beaucoup plus complète et plus énergique que n'avait d'abord pu le faire le degré constitutionnel, une sorte de programme politique vraiment fondamental, dont l'ineffaçable souvenir indiquera naturellement,

---

(1) Première *terreur blanche* : ans III à VI. — (Note des éditeurs).

(2) Écrit en juin 1841, à l'apogée de la monarchie de Juillet. — (Note des éditeurs).



jusqu'à une convenable réalisation ultérieure, la destination finale de cette crise universelle, malgré le mode essentiellement négatif sous lequel il dut alors être conçu par la métaphysique dirigeante, dont l'inévitable impuissance organique fut, d'une autre part, simultanément démontrée d'après l'épreuve solennelle, pleinement caractéristique quoique nécessairement passagère, de son entier ascendant politique.

Quelques vains efforts qu'ait pu tenter ensuite la grande réaction rétrograde dont je viens d'assigner la véritable origine historique (1), pour dissimuler totalement le premier enseignement social en laissant seulement ressortir le second, ils sont tous deux également impérissables auprès de la population européenne, aux yeux de laquelle ils tendront spontanément de plus en plus à devenir radicalement inséparables, aussitôt qu'une sage élaboration philosophique aura suffisamment fondé, sur leur combinaison permanente, l'indispensable indication générale de la marche ultérieure propre à l'ensemble du mouvement révolutionnaire.

Toutes les récriminations doctorales sur la prétendue inopportunité radicale de la régénération totale ainsi projetée par les conventionnels français, ne peuvent réellement affecter, d'après notre théorie historique, que l'insuffisance nécessaire des moyens vicieux qu'une décevante métaphysique dut conduire à y appliquer ; mais elles ne sauraient nullement atteindre le besoin fondamental d'une réorganisation universelle, qui était déjà aussi incontestable, et même aussi pleinement senti par les masses, qu'il peut l'être essentiellement aujourd'hui. Rien ne doit mieux confirmer une telle ap-

---

(1) La restauration du culte de l'Être suprême par Robespierre. — (Note des éditeurs).



préciation que la mémorable lenteur, trop peu comprise jusqu'ici, d'un mouvement rétrograde dont l'instinct dirigeant se reconnaissait facilement incompatible avec les plus intimes dispositions populaires, qui, par leur énergique antipathie, obligèrent ensuite à prendre tant de longs et pénibles circuits politiques pour restaurer enfin, sous un vain déguisement impérial, une monarchie qu'une seule rapide secousse avait d'abord suffi à renverser entièrement : si tant est même que la stricte exactitude historique permette maintenant d'envisager comme vraiment rétablie une royauté qui n'a jamais pu encore passer avec sécurité de ses divers possesseurs effectifs à leurs propres successeurs domestiques, quoique une telle transmission héréditaire constitue certainement la principale différence caractéristique entre le véritable pouvoir royal et le simple pouvoir dictatorial, dès longtemps devenu, sous une forme quelconque, naturellement indispensable, suivant nos explications antérieures, à la situation transitoire des sociétés modernes.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



## II

### APPRÉCIATION GÉNÉRALE

DE LA CRISE FINALE

## DE LA RÉVOLUTION OCCIDENTALE

EN FRANCE

Extrait du tome III du *Système de Politique positive*  
(août 1853)

Je dois maintenant compléter ce chapitre final par le jugement sommaire de la crise nécessaire à laquelle aboutit, en France, la révolution occidentale (1), en y caractérisant d'abord le mouvement social, puis l'évolution mentale dont le concours y fit surgir la solution générale. Mais cette appréciation doit être réduite à ce qu'exige l'explication d'un tel résultat, en écartant tout ce qui concerne le prolongement spontané des impulsions antérieures, positives ou négatives. Ces considérations accessoires, qui troubleraient ici la conception du dénouement de la révolution occidentale, pourront d'ailleurs être retrouvées dans le sixième volume de mon traité fondamental.

Envers le mouvement social, la phase que je viens d'apprécier permet d'expliquer comment l'impulsion

---

(1) Au lieu de révolution européenne (modification essentielle).  
— (Note des éditeurs).



spontanément à l'imitation de l'autre. Cette tendance prévalut, surtout chez l'assemblée préliminaire qui, sous l'autorité de Montesquieu, s'efforça de réduire la crise française à l'importation du régime anglais, en ébauchant même une parodie de sa nationalité théologique (1). Après avoir fait méconnaître le caractère républicain de l'ébranlement, une telle disposition l'altéra quand le cours des événements eut irrévocablement surmonté les illusions constitutionnelles. Car, en renonçant au simulacre de roi, cet empirisme maintint une funeste prédilection pour le régime parlementaire, quoique contraire à l'ensemble du passé français. L'ambition métaphysique fut ainsi conduite à concevoir la transformation républicaine comme consistant dans le règne d'une assemblée. Cette aberration était trop conforme à l'esprit général de la doctrine critique pour ne pas prévaloir spontanément, autant chez les Montagnards de Rousseau que parmi les Girondins de Voltaire.

L'école dantonienne de Diderot, supérieure aux illusions démagogiques, développa seule les traditions françaises, en concevant la situation républicaine comme destinée à ranimer l'ascendant nécessaire du pouvoir central (2), au lieu de faire triompher le pouvoir local (3). Quand l'aristocratie britannique institua la coalition rétrograde contre l'impulsion régénératrice, les besoins de la défense nationale transférèrent bientôt le gouvernement à ces chefs d'élite, aussi recommandables de cœur et d'esprit que par le caractère. Ils dominèrent pendant les dix mois compris entre l'expulsion

---

(1) Notre Assemblée constituante effectua, il est vrai, une réforme religieuse, la constitution civile du clergé. — (Note des éditeurs).

(2) Le gouvernement. — (Note des éditeurs).

(3) Les administrations départementales et communales. — (Note des éditeurs).



verselle (1). Naturellement organique, quoique nécessairement vague, faute d'une doctrine positive, l'école encyclopédique de Diderot avait fourni plus de membres éminents qu'aucune autre. Elle conserva ce privilège en produisant alors deux dignes types, l'un pratique, l'autre théorique : le grand Danton, le seul homme d'État dont l'Occident doive s'honorer depuis Frédéric ; et l'admirable Condorcet, l'unique philosophe qui poursuivit, dans la tempête, les méditations régénératrices. Mais cette suprême école était trop incomplète et trop méconnue pour prévaloir habituellement, quoiqu'elle fût toujours invoquée contre les principales difficultés. La présidence révolutionnaire devait donc flotter entre l'école philosophique de Voltaire et l'école politique de Rousseau : l'une sceptique, proclamant la liberté ; l'autre anarchique, vouée à l'égalité ; la première frivole, la seconde déclamatoire : toutes deux incapables de rien construire (2). Néanmoins, celle-ci dut bientôt dominer comme possédant seule une doctrine apparente, pendant le peu d'années où le Contrat social inspira plus de confiance et de vénération que n'en obtinrent jamais la Bible et le Coran.

A défaut d'une théorie sociale, l'instinct régénérateur dut alors se guider d'après les maximes que les luttes antérieures lui rendaient familières, et la négation de tout gouvernement se trouva spontanément érigée en type final de l'ordre humain.

Une telle illusion ne pouvait être rationnellement jugée, puisqu'elle résultait de l'absence même de la

---

(1) M. Aulard, malgré la notoriété publique et l'évidence de l'histoire, conteste l'existence de ces trois écoles, qu'il cherche à amalgamer dans un inacceptable gâchis. — (Note des éditeurs).

(2) Les Girondins se rattachaient principalement à l'école de Voltaire, et les Montagnards robespierristes à celle de Rousseau. — (Note des éditeurs).



la rétrogradation (1). Mais cette abolition nécessaire permettait, et même exigeait le maintien de la dictature moderne, qui devait seulement être républicainement transformée. Or, celui qui l'exerçait alors pouvait accomplir paisiblement ce changement nécessaire, de manière à conserver la puissance et mériter la gloire, si sa raison avait sagement apprécié l'inviolabilité théocratique dont le décorait une croyance déchuée. Dépourvu de toute énergie, il n'offrait d'autre valeur morale qu'une bonté privée incapable d'application sociale. Quoique impropre à cette résolution, il pouvait, s'il eût été vraiment honnête, en réaliser l'équivalent d'après une noble abdication, quand la forteresse parisienne, succombant sous l'indignation populaire, les moins clairvoyants durent sentir la gravité de la situation (2). Ce devoir, dont la violation suffirait, *indépendamment de ses coupables intrigues*, pour justifier sa fin tragique, aurait fait prévaloir un frère digne d'accomplir la transformation républicaine, comme l'indique la sagesse de sa dictature tardive (3). Dès lors, l'ordre public se trouvant essentiellement maintenu, la guerre ne fût point survenue, et l'agitation subversive serait restée spirituelle, en évitant l'explosion sanguinaire qui résulta surtout d'une défense désespérée.

A cet ensemble d'influences, sociales et personnelles, il faut joindre l'impulsion empirique naturellement émanée du contraste politique entre la France et l'Angleterre. L'épuisement de l'un des modes dictatoriaux devait, dans l'absence d'une vraie théorie, disposer

---

(1) Louis XIV. — (Note des éditeurs).

(2) Le 14 juillet 1789. Cette journée, par les conséquences qu'elle eut dans tout le pays, parut alors à beaucoup d'esprits *une révolution*. — (Note des éditeurs).

(3) Louis XVIII. — (Note des éditeurs).



nécessaire des discoureurs (1) et le sanguinaire triomphe des fanatiques (2); période qui caractérisera finalement l'unique assemblée française dont le souvenir doit rester. Alors surgit, à travers les nuages métaphysiques, l'admirable conception du gouvernement révolutionnaire, instituant une dictature comparable à celle de Louis XI, de Richelieu, de Cromwell, et même de Frédéric. Tout en dirigeant avec une irrésistible énergie la défense républicaine, elle compléta l'abolition de la royauté par l'élimination des divers débris qui s'y rattachaient. Cette dictature progressive osa même supprimer, avec la sagesse convenable, le système d'encouragements de la dictature rétrograde envers les éléments empiriques d'un mouvement organique dont la coordination normale devait alors être directement élaborée. Il faut surtout apprécier la judicieuse énergie qui, malgré des préjugés encore accrédités, abolit des compagnies scientifiques devenues hostiles au progrès théorique, d'après leur irrationnelle constitution, où chaque décision émanait d'une majorité nécessairement incompétente.

Mais quand Danton eut succombé sous l'ombrageuse rivalité d'un déclamateur sanguinaire (3), la nouvelle dictature dégénéra bientôt en une rétrogradation anarchique à laquelle rien ne sera jamais comparable. L'indépendance française étant assez garantie contre le dedans et le dehors (4), la tendance vers une régénération directe dut alors se développer chez ceux qui ne

---

(1) L'élimination des Girondins aux 31 mai et 2 juin 1793. — (Note des éditeurs).

(2) Les Robespierristes. Voir la note C, à la fin du volume. — (Note des éditeurs).

(3) Robespierre. — Danton fut guillotiné le 16 germinal an II (5 avril 1794). — (Note des éditeurs).

(4) Par la reprise de Lyon et de Toulon, par l'écrasement des Vendéens au Mans et à Savenay; par les victoires de Wattignies



pouvaient sentir à temps l'impuissance organique de la doctrine dominante, désormais incorporée à la défense. Investis d'un empire arbitraire, ils manifestèrent, par l'application la plus décisive, le caractère subversif d'une théorie dont le triomphe exigeait que l'oppression sanguinaire s'étendit autant aux éléments du nouveau système qu'aux débris de l'ancien (1). Quiconque rattache aujourd'hui l'instinct du progrès à la métaphysique négative pourrait ainsi sentir combien la notion d'un développement continu se trouve naturellement incompatible avec l'immobilité nécessaire des Droits de l'Homme. Malgré la courte durée de ce violent délire, l'opinion publique, sauf des oscillations passagères, regarda toujours ce triomphe de la doctrine critique comme une épreuve décisive de son inanité, puisque les aberrations n'y devinrent exceptionnelles que quant à la possibilité de prévaloir.....

Cet ébranlement radical s'était surtout accompli sous la domination de l'école de Diderot. Mais ces dix mois caractéristiques avaient été précédés des huit où l'école de Voltaire témoigna son impuissance sociale, et suivis des quatre où l'école de Rousseau manifesta sa nature anarchique (2). L'ensemble de la crise faisait donc sentir à la fois la nécessité de sortir irrévocablement du régime théologique et l'impossibilité de rien construire sur les bases métaphysiques. Tout le problème occidental consistait désormais à concilier ces deux conditions devenues également impérieuses, en remplaçant les droits divins, dès lors rétrogrades,

---

et de Hondschoote, par la reprise des lignes de Wissembourg, etc. — (Note des éditeurs).

(1) C'est-à-dire autant aux capitalistes, aux banquiers, aux commerçants et aux industriels, qu'aux nobles et aux prêtres. — (Note des éditeurs).

(2) Voir la note C, à la fin du volume. — (Indication des éditeurs).



et les droits humains, toujours subversifs, par des devoirs universels, émanés des relations appréciables.

En un mot, il fallait fonder la vraie religion en reliant autour d'un centre unique, à la fois public et privé (1), nos sentiments, nos pensées et nos actions. Les dantoniens avaient seuls compris dignement ce besoin, envers lequel ils entreprirent une tentative que son avortement nécessaire ne doit pas empêcher aujourd'hui de regarder comme vraiment honorable (2). Comparée aux vagues conceptions émanées, à cet égard, des esprits émancipés, anciens ou modernes, elle offre un progrès notable en cessant d'adorer le monde extérieur pour faire prévaloir le type humain. Mais cette substitution du subjectif à l'objectif ne pouvait suffire, vu son institution métaphysique, incapable de s'élever au spectacle social, et forcée d'inaugurer l'attribut le plus individuel (3). Un tel effort, où la question était sentie malgré l'impuissance de la solution, fait mieux ressortir la frivolité des Voltairiens, étudiant le problème comme inutile, et l'inanité des Roussiens qui croyaient le résoudre en étendant l'inconséquence protestante jusqu'à la révélation..... (4).

---

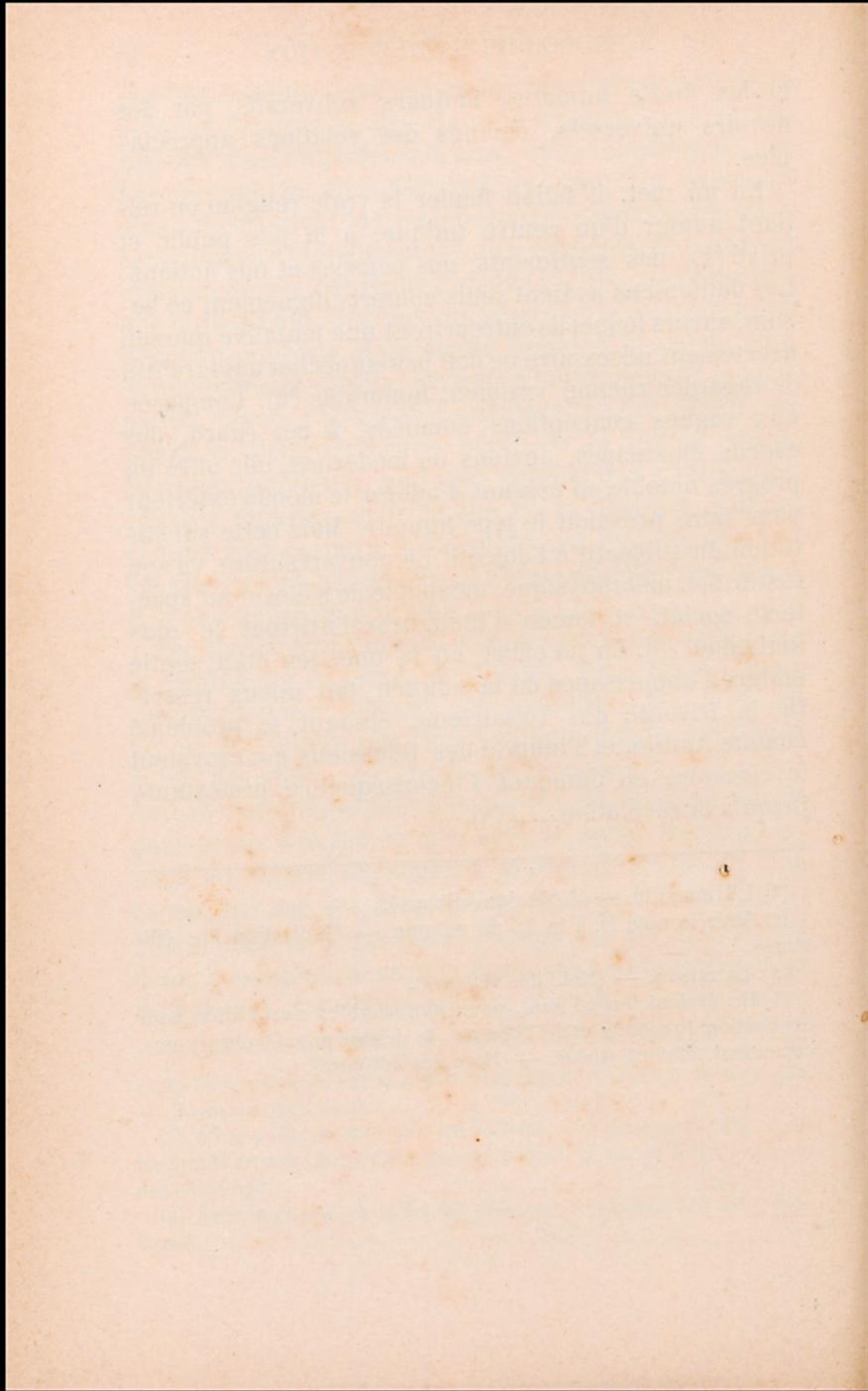
(1) L'Humanité. — (Note des éditeurs).

(2) Voir la note D, à la fin du volume. — (Indication des éditeurs).

(3) La raison. — (Note des éditeurs).

(4) Ils avaient, en général, pour philosophie, c'est-à-dire pour explication du monde et de l'homme, le déisme pur. Quelques-uns, cependant, étaient athées. — (Note des éditeurs).





III

THÉORIE POSITIVE  
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

COURS PUBLIC ET GRATUIT, EN 20 LEÇONS

PROFESSÉ PAR M. PIERRE LAFFITTE (ANNÉE 1891-1892)

---

PREMIÈRE PARTIE (5 *Leçons*)

INTRODUCTION

**Première leçon**

NÉCESSITÉ D'UNE THÉORIE POSITIVE DE LA RÉVOLUTION  
FRANÇAISE

*I. Conception générale de la Révolution française.*

1. Institution logique de la question.
2. Caractère général de la Révolution : transformation abstraite de l'état social.
3. Siège de la Révolution en France.
4. Insuffisance de la théorie métaphysique propre à diriger la transformation.
5. Conséquences du siège de la Révolution en France.
6. Lutte inévitable avec l'Occident.
7. Conclusion.



II. *Des théories théologico-métaphysiques sur la Révolution française.*

1. Institution logique de la question.
2. Théorie de De Maistre.
3. Portée et insuffisance d'une telle théorie.
4. Des théories révolutionnaires.
5. Des théories doctrinaires.
6. Des théories actuelles.
7. Conclusion.

III. *Théorie positive de la Révolution.*

1. Institution logique de la question.
2. De la distinction entre le point de vue statique et le point de vue dynamique.
3. La Révolution française se lie à toute l'évolution de l'Occident.
4. La Révolution française se lie spécialement à l'évolution de la France.
5. Appréciation de la Révolution au point de vue de la statique sociale.
6. Liaison de la Révolution à l'évolution de l'Humanité.
7. Conclusion.

**Seconde leçon**

DE L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA FRANCE

I. *De la constitution et de l'évolution du régime catholico-féodal.*

1. Institution logique de la question.
2. De la conquête romaine.
3. Avènement du catholicisme.
4. Constitution du catholicisme.
5. Avènement du régime féodal.



6. Constitution de la féodalité.
7. Conclusion.

## II. Résultats de l'évolution catholico-féodale.

1. Institution logique de la question.
2. Extension de la Société civilisée.
3. Constitution de l'Occidentalité.
4. De la libération des classes laborieuses.
5. Résultats moraux.
6. Rôle de la France.
7. Conclusion.

## III. Vue d'ensemble sur l'évolution de la France pendant les temps modernes.

1. Institution logique de la question.
2. Destruction spontanée du régime catholique.
3. Destruction spontanée du régime féodal.
4. Destruction systématique du régime catholico-féodal.
5. Du mouvement positif de recomposition.
6. Rôle spécial de la France.
7. Conclusion.

## Troisième leçon

### LA POLITIQUE INTÉRIEURE DE LA FRANCE

#### I. De la nécessité de la dictature royale.

1. Institution logique de la question.
2. Nécessité de la formation d'une nation française.
3. Nécessité d'un organe sociologique pour une telle fonction.
4. Du rôle négatif de la Royauté.
5. Du rôle positif de la Royauté.
6. De la constitution spontanée et systématique de la Royauté.
7. Conclusion.



## II. *Du rôle politique de la Royauté.*

1. Institution logique de la question.
2. Du système des apanages.
3. De la prépondérance graduelle de la notion d'État.
4. Philippe le Bel.
5. Louis XI.
6. Henri IV, Richelieu, Louis XIV.
7. Conclusion.

## III. *Du rôle administratif de la Royauté.*

1. Institution logique de la question.
2. Du système judiciaire de la Royauté et de son évolution.
3. Du système administratif proprement dit.
4. Du système financier de la Royauté.
5. Du ministériat.
6. Résultat final.
7. Conclusion.

## Quatrième leçon

### LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

#### I. *Théorie générale de la diplomatie.*

1. Institution logique de la question.
2. De la diplomatie.
3. De son évolution en Occident.
4. De la guerre.
5. De la corrélation entre la diplomatie et la guerre.
6. De l'évolution de cette corrélation.
7. Conclusion.

#### II. *Diplomatie de la Royauté.*

1. Institution logique de la question.
2. Lutte contre l'Angleterre.



3. Politique extérieure de Louis XI. — Déviation de ses successeurs.

4. Lutte contre la Maison d'Autriche.

5. Diplomatie extra-occidentale.

6. Système colonial.

7. Conclusion.

III. *Insuffisance finale, diplomatique et militaire, de la Royauté française.*

1. Institution logique de la question.

2. Révocation de l'Édit de Nantes.

3. Guerre de la succession d'Espagne.

4. Guerre de Sept ans. Système colonial.

5. Guerre de Hollande.

6. Insuffisance du système militaire.

7. Conclusion.

### Cinquième leçon

DE L'ÉVOLUTION MENTALE DE L'OCCIDENT ET SPÉCIALEMENT  
DE LA FRANCE

I. *Conception générale de l'évolution mentale de l'Occident.*

1. Institution logique de la question.

2. De la corrélation entre l'évolution philosophique et l'évolution scientifique.

3. De la marche générale de l'évolution scientifique.

4. De ses résultats essentiels.

5. De l'évolution philosophique.

6. Ses résultats.

7. Conclusion.

II. *De la doctrine révolutionnaire.*

1. Institution logique de la question.

2. De la nature et de la destination de la doctrine révolutionnaire.



3. Du développement graduel de la doctrine révolutionnaire.
4. De la systématisation de la doctrine révolutionnaire.
5. De sa propagation finale par Jean-Jacques Rousseau.
6. Appreciation positive de la doctrine révolutionnaire.
7. Conclusion.

### III. *De l'évolution du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

1. Institution logique de la question.
2. Distinction entre les deux Écoles négative et constructive.
3. De l'École négative : Voltaire, Jean-Jacques Rousseau.
4. De l'École constructive. Philosophie première : Diderot, Hume.
5. Sociologie : Turgot, Condorcet.
6. Les Physiocrates.
7. Conclusion.

## SECONDE PARTIE (12 *Leçons*).

### THÉORIE POSITIVE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

#### Sixième leçon

##### INSTITUTION DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

###### 1. *Des tentatives de réformation dues à l'ancien régime.*

1. Institution logique de la question.
2. Plan de Turgot.
3. Avortement du plan de Turgot.
4. Dissociation de l'ancien régime.
5. Insuffisance définitive de l'appareil gouvernemental.
6. Manque complet d'harmonie entre la société et le gouvernement.
7. Conclusion.



*II. Du plan systématique de la Révolution.*

1. Institution logique de la question.
2. Transformation de la Royauté en une dictature progressive.
3. Type de Frédéric II. Physiocrates.
4. Fonction intérieure et extérieure de cette dictature.
5. Insuffisance de la science sociale, à ce moment, pour organiser une telle opération.
6. Nécessité d'une crise.
7. Conclusion.

*III. De l'institution préliminaire de la Révolution.*

1. Réunion des États généraux.
2. Plan de Sieyès.
3. Transformation des États généraux en Assemblée nationale.
4. De l'insurrection du 14 juillet.
5. Armement général de la France.
6. Journées des 5 et 6 Octobre 1789.
7. Retour de la Royauté à Paris.

**Septième leçon**

## DE L'ÉVOLUTION DE LA CONSTITUANTE

*I. De la situation instable créée par la Constituante.*

1. Institution logique de la question.
2. Conception chimérique de la Constituante pour conserver la Royauté.
3. Du rôle des anciennes classes dirigeantes.
4. Du clergé.
5. De la fuite à Varennes.
6. Persistance des chimères constitutionnelles.
7. Conclusion.

*II. De l'Assemblée législative.*

1. Institution logique de la question.
2. Position transitoire de la Législative.
3. Des luttes intérieures de la Législative.
4. Lutte avec la Royauté.
5. Déclaration de guerre.
6. Conduite de la Royauté à cet égard.
7. Conclusion.

*III. De l'insurrection du 10 août 1792.*

1. Institution logique de la question.
2. Nécessité de l'insurrection du 10 août.
3. Réalisation de l'insurrection du 10 août.
4. De l'institution du pouvoir exécutif transitoire :  
Danton.
5. Politique intérieure.
6. Politique extérieure.
7. Conclusion.

**Huitième leçon**

## DU SYSTÈME ORGANISÉ PAR LA CONSTITUANTE

*I. Caractères généraux du système de la Constituante.*

1. Institution logique de la question.
2. Déclaration des Droits de l'Homme.
3. Appréciation de cette grande opération.
4. De l'esprit général de la méthode sociologique de la  
Constituante.
5. Méconnaissance fondamentale, à la fois, des lois de la  
statique sociale et de la tradition.
6. Diplomatie et guerre.
7. Conclusion.



*II. Du système judiciaire et administratif de la Constituante.*

1. Institution logique de la question.
2. Division territoriale de la France.
3. De l'organisation administrative.
4. Appréciation.
5. De l'organisation judiciaire.
6. Appréciation.
7. Conclusion.

*III. Du système financier.*

1. Institution logique de la question.
2. Du système financier de l'ancien régime.
3. Théories abstraites sur le système financier.
4. Du système financier, quant aux ressources.
5. Du système financier, quant à l'administration.
6. Des assignats.
7. Conclusion.

**Neuvième leçon**

## POLITIQUE INTÉRIEURE DE LA CONVENTION NATIONALE

*I. De l'établissement du gouvernement révolutionnaire.*

1. Institution logique de la question.
2. Conception du gouvernement révolutionnaire.
3. De l'établissement du gouvernement révolutionnaire.
4. Du rôle des clubs.
5. Du système administratif de la Convention.
6. Du système financier.
7. Conclusion.

*II. De la guerre civile.*

1. Institution logique de la question.
2. Des émigrés.



3. Conception générale sur le rôle criminel des monarchistes.
4. Insurrection girondine.
5. Insurrection de la Vendée.
6. Insurrection de Lyon.
7. Conclusion.

### III. *Évolution de la Convention.*

1. Institution logique de la question.
2. Lutte entre la Montagne et la Gironde.
3. Des excès du système révolutionnaire et de la rétrogradation de Robespierre.
4. De l'évolution de la Convention depuis le 9 thermidor.
5. Des tentatives constitutionnelles de la Convention.
6. Constitution de l'an III.
7. Conclusion.

## Dixième leçon

### DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA CONVENTION

#### I. *Conception générale de la politique extérieure de la Convention.*

1. Institution logique de la question.
2. Situation générale de l'Europe.
3. Véritable but de la coalition contre la France.
4. De l'état de l'opinion publique en France sur la politique extérieure.
5. Des vues de Danton.
6. De la corrélation entre la diplomatie de la Convention et les traditions de la France.
7. Conclusion.

#### II. *Du régime militaire de la Convention.*

1. Institution logique de la question.
2. De la situation militaire de l'ancien régime.



3. Conception capitale de Danton.
4. De l'organisation des armées de la République.
5. Du rôle de l'armée républicaine.
6. Analyse des principales campagnes.
7. Conclusion.

### III. *De la diplomatie de la Convention.*

1. Institution logique de la question.
2. Situation diplomatique créée par l'activité militaire.
3. De l'admirable esprit de sagesse de la diplomatie conventionnelle.
4. Des diverses paix partielles.
5. Du traité de Bâle.
6. De la stabilité des résultats de la diplomatie conventionnelle.
7. Conclusion.

## Onzième leçon

### POLITIQUE INTÉRIEURE DU DIRECTOIRE

#### I. *Vue d'ensemble du régime directorial.*

1. Institution logique de la question.
2. Des calomnies systématiques du bonapartisme contre le Directoire.
3. De l'inauguration du système directorial.
4. Des inconvénients du système directorial.
5. De l'appareil gouvernemental normal et du mouvement spontané pour l'organiser.
6. Situation générale.
7. Conclusion.

#### II. *De l'évolution du régime directorial.*

1. Institution logique de la question.
2. Installation du Directoire.
3. Des luttes contre les partis.



4. Fin de la guerre civile.
5. Coup d'État de Fructidor.
6. Évolution du Directoire après le coup d'Etat de Fructidor.
7. Conclusion.

### III. *Du système administratif et financier du Directoire.*

1. Institution logique de la question.
2. Des tentatives du Directoire pour modifier l'appareil administratif.
3. Situation financière du Directoire.
4. Évolution de son système administratif.
5. Conduite criminelle des assemblées législatives.
6. Coup d'État de Brumaire.
7. Conclusion.

## Douzième leçon

### POLITIQUE EXTÉRIEURE DU DIRECTOIRE

#### I. *De l'ensemble de la politique extérieure du Directoire.*

1. Institution logique de la question.
2. Vraie politique extérieure qui convenait à la France.
3. Danger du cosmopolitisme militaire.
4. Danger du régime de conquête.
5. Subordination nécessaire du pouvoir militaire.
6. De la marche générale de notre activité militaire et diplomatique.
7. Conclusion.

#### II. *De la politique extérieure jusqu'au traité de Campo-Formio.*

1. Institution logique de la question.
2. Plan général du Directoire : double guerre en Italie et en Allemagne.
3. Alliance avec l'Espagne : plan général à cet égard.



4. Guerre d'Italie.
5. De la politique de fantaisie inaugurée par Bonaparte.
6. Traité de Campo-Formio : ses dangers.
7. Conclusion.

III. *De la politique extérieure depuis le traité de Campo-Formio jusqu'à l'avènement de Bonaparte.*

1. Institution logique de la question.
2. Conséquences désastreuses du traité de Campo-Formio.
3. Expédition d'Égypte.
4. Appréciation d'une telle folie.
5. Formation d'une nouvelle coalition.
6. Résistance victorieuse de la France.
7. Conclusion.

### Treizième leçon

#### BONAPARTE

I. *Vue d'ensemble du règne de Bonaparte.*

1. Institution logique de la question.
2. Théorie de l'homme d'État.
3. Théorie de l'aventurier.
4. De la constitution d'une grande puissance au service de la personnalité.
5. De la folie impériale.
6. Réhabilitation criminelle de Bonaparte.
7. Conclusion.

II. *De la politique intérieure de Bonaparte.*

1. Institution logique de la question.
2. Sagesse et opportunité de la prépondérance du pouvoir central.
3. De la sage constitution administrative et judiciaire établie par Bonaparte.



4. De la stabilité assurée aux résultats sociaux de la Révolution.
5. De l'abolition de la République.
6. Rétrogradation croissante intellectuelle et morale.
7. Conclusion.

### III. *Politique extérieure de Bonaparte.*

1. Institution logique de la question.
2. Caractères fantaisistes de la politique extérieure de Bonaparte.
3. De la diplomatie et de la guerre pendant le Consulat et l'Empire.
4. Guerre d'Espagne.
5. Guerre de Russie : chute de Bonaparte.
6. Retour de l'île d'Elbe : appréciation finale d'un tel crime.
7. Conclusion.

## Quatorzième leçon

### LA RESTAURATION

#### I. *Vue d'ensemble de la Restauration.*

1. Institution logique de la question.
2. Du caractère général de la Restauration : Ordre, Paix, Liberté.
3. De la Charte.
4. Des deux éléments systématiques du gouvernement de la Restauration : Légitimité, Catholicisme.
5. Du développement des deux forces spéciales de la civilisation moderne : Science, Industrie.
6. Instabilité nécessaire d'un tel régime.
7. Conclusion.

#### II. *De l'évolution philosophique de la Restauration.*

1. Institution logique de la question.
2. Continuation du mouvement philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle.



3. Avènement du Positivisme.
4. De l'école rétrograde.
5. De l'école stationnaire.
6. Du mouvement de réforme sociale : Saint-Simon, Fourier.
7. Conclusion.

### III. *De l'évolution de la Restauration.*

1. Institution logique de la question.
2. Politique extérieure de la Restauration : Paix et Dignité.
3. Évolution, de 1814 au coup d'État du 5 septembre 1816.
4. Du régime administratif et financier de la Restauration.
5. De l'évolution politique de la Restauration.
6. Chute de la Restauration.
7. Conclusion.

## Quinzième leçon

LOUIS-PHILIPPE

### I. *Vue d'ensemble du règne de Louis-Philippe.*

1. Institution logique de la question.
2. Caractères fondamentaux de cette troisième transition.
3. Domination légale de la philosophie stationnaire.
4. Formation de la doctrine démocratique.
5. Évolution du Socialisme : Communisme.
6. Instabilité d'un tel régime.
7. Conclusion.

### II. *Politique extérieure.*

1. Institution logique de la question.
2. De la sage résistance à la politique extérieure démocratique.



3. Du régime nécessaire de la paix.
4. Évolution de cette politique : son insuffisance.
5. Déviation dynastique.
6. Du régime colonial : Algérie.
7. Conclusion.

### III. *Politique intérieure.*

1. Institution logique de la question.
2. Du régime administratif et financier.
3. Du système des travaux publics.
4. De l'évolution politique du régime de Louis-Philippe.
5. De son caractère rétrograde croissant.
6. Chute de ce régime.
7. Conclusion.

## Seizième leçon

### LE SECOND EMPIRE

#### I. *Vue d'ensemble du second Empire.*

1. Institution logique de la question.
2. Caractères fondamentaux de cette quatrième transition.
3. Prépondérance du pouvoir central.
4. Rétablissement de l'Empire.
5. Développement du système industriel.
6. Instabilité nécessaire d'un tel système.
7. Conclusion.

#### II. *Politique intérieure.*

1. Institution logique de la question.
2. Seconde République : insuffisance du parti républicain.
3. Coup d'État : Constitution.
4. Du régime administratif et judiciaire.
5. Du système financier.



6. Évolution : introduction définitive du suffrage universel.
7. Conclusion.

### III. *Politique extérieure.*

1. Institution logique de la question.
2. Première phase de la politique extérieure : guerre de Crimée.
3. Réalisation de la politique extérieure démocratique.
4. Guerre d'Italie : unité de l'Italie.
5. Unité allemande.
6. Chute de l'Empire.
7. Conclusion.

## Dix-septième leçon

### LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

#### I. *Vue d'ensemble du régime républicain.*

1. Institution logique de la question.
2. Caractères fondamentaux du régime républicain.
3. Nécessité de la formation d'un parti républicain gouvernemental.
4. Difficultés inhérentes aux habitudes d'opposition contractées sous l'Empire.
5. Difficultés inhérentes aux doctrines démocratiques et au parti clérical.
6. Introduction graduelle de nouvelles formules politiques.
7. Conclusion.

#### II. *Politique intérieure.*

1. Institution logique de la question.
2. Avènement légal de la République : rôle de Gambetta.
3. Laïcisation : Jules Ferry.
4. Régime administratif, financier et judiciaire.



5. Des phases successives de la lutte politique.
6. Situation actuelle.
7. Conclusion.

### III. *Politique extérieure.*

1. Institution logique de la question.
2. De la défense nationale : son importance : Gambetta.
3. Situation occidentale et planétaire de la République française.
4. Reconstitution militaire de la France.
5. De la diplomatie française.
6. Du système colonial : Jules Ferry.
7. Conclusion.

---

## TROISIÈME PARTIE (3 Leçons).

### CONCLUSION

#### Dix-huitième leçon

##### DE L'ÉQUILIBRE POLITIQUE DE LA PLANÈTE

##### I. *De l'équilibre politique de l'Occident.*

1. Institution logique de la question.
2. Conception statique de l'Occidentalité.
3. Conception dynamique de l'Occidentalité.
4. De l'équilibre instable de l'Occidentalité.
5. Des conditions d'un meilleur équilibre.
6. De la limite idéale à atteindre.
7. Conclusion.

##### II. *Du rôle de la France dans l'équilibre politique de l'Occident.*

1. Institution logique de la question.
2. Nécessité d'un élément prépondérant dans le système occidental.



3. Du rôle de la France dans le passé à cet égard.
4. De la situation actuelle de la France.
5. Des conditions politiques de son action systématique.
6. Des conditions intellectuelles et morales.
7. Conclusion.

### III. *De l'équilibre politique de la planète.*

1. Institution logique de la question.
2. Conception générale de la planète.
3. De la Russie.
4. Du monde islamique; Chine, Afrique.
5. De l'équilibre spontané: ses inconvénients.
6. De l'équilibre systématique.
7. Conclusion.

## Dix-neuvième leçon

### DE L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE LA PLANÈTE

#### I. *De l'équilibre social de l'Occident.*

1. Institution logique de la question.
2. De la situation économique de l'Occident.
3. De l'équilibre économique de l'Occident.
4. De la situation mentale de l'Occident.
5. De l'équilibre mental de l'Occident.
6. De la situation actuelle de l'équilibre social de l'Occident.
7. Conclusion.

#### II. *Du rôle de la France dans l'équilibre social de l'Occident.*

1. Institution logique de la question.
2. De la situation économique de la France.
3. Du rôle de la France dans le régime économique de l'Occident.
4. De la situation mentale de la France.



5. Du rôle de la France dans l'équilibre mental de l'Occident.
6. Constitution de l'équilibre social de l'Occident.
7. Conclusion.

### III. *De l'équilibre social de la planète.*

1. Institution logique de la question.
2. De l'état économique de la planète.
3. Rôle de l'Occident dans l'équilibre économique de la planète.
4. De l'état mental de la planète.
5. Rôle de l'Occident dans l'équilibre mental de la planète.
6. Constitution de l'équilibre social de la planète.
7. Conclusion.

## Vingtième leçon

### LE POSITIVISME

#### I. *Nécessité d'une doctrine directrice : le Positivisme.*

1. Institution logique de la question.
2. Nécessité d'une doctrine directrice.
3. Des caractères d'une telle doctrine.
4. Le positivisme.
5. Du mode d'action du Positivisme.
6. Des conditions de son action.
7. Conclusion.

#### II. *De l'influence sociale du Positivisme.*

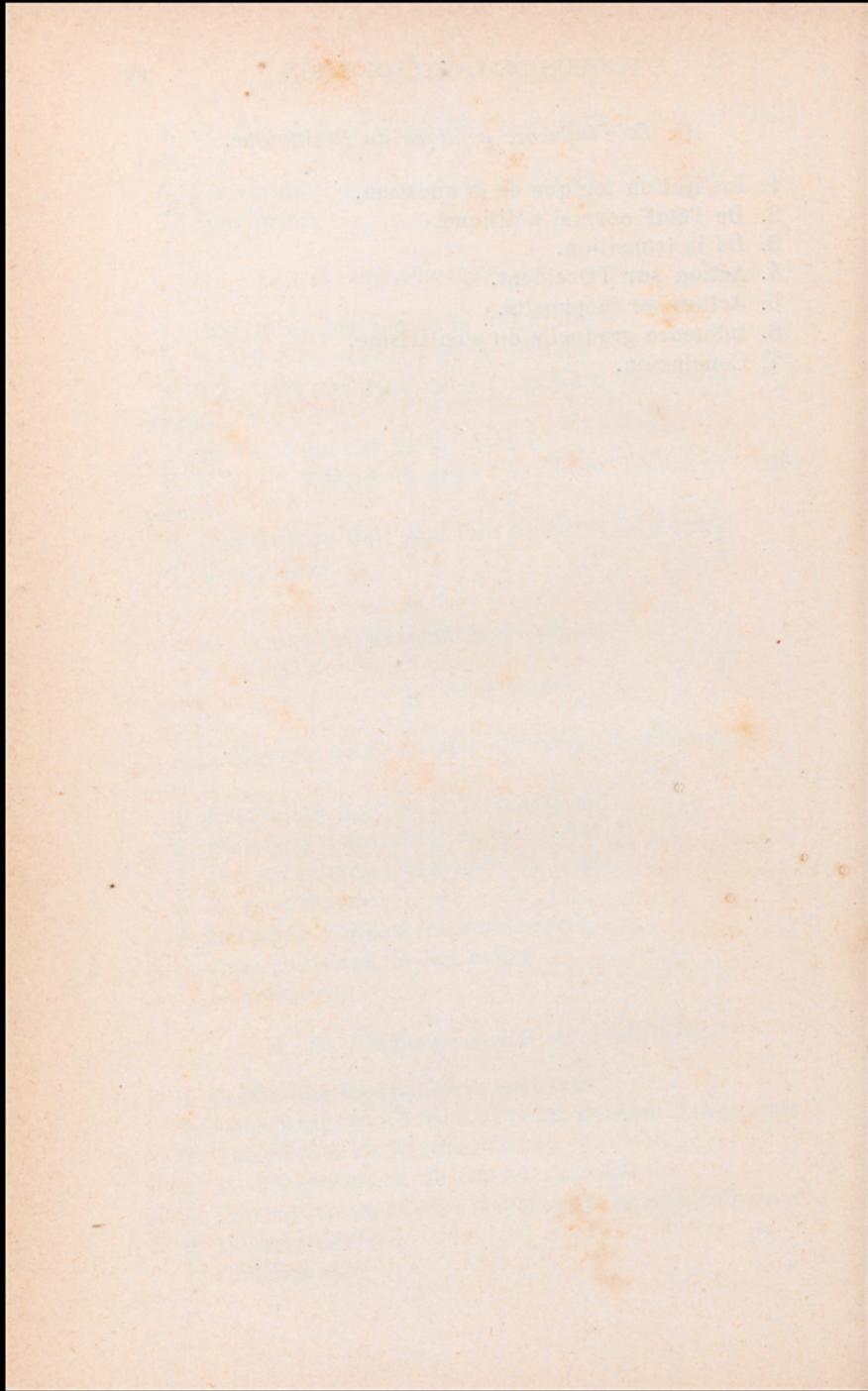
1. Institution logique de la question.
2. Conception positiviste de l'état normal économique.
3. Conception de la transition.
4. De l'organisation de cette transition.
5. Conception de l'état normal de la mentalité humaine.
6. De la transition.
7. Conclusion.



III. *De l'influence politique du Positivisme.*

1. Institution logique de la question.
2. De l'état normal politique.
3. De la transition.
4. Action sur l'Occident.
5. Action sur la planète.
6. Influence graduelle du positivisme.
7. Conclusion.





## NOTE A

(Pages 28, 47)

### Sur la doctrine et la politique révolutionnaires.

Il faut bien s'entendre sur les critiques répétées et sur le jugement définitif que Comte a porté sur la doctrine et la politique révolutionnaires, sur la théorie et la pratique négatives.

Il les considère ici l'une et l'autre, — la seconde n'étant, du reste, que la conséquence ou l'application de la première, — il les considère comme indispensables et légitimes (en tant qu'actes réflexes spontanés et inévitables de la nature humaine, dans une situation et sous des excitations déterminées), pour neutraliser, combattre et renverser finalement le surnaturel, le droit divin des rois et la féodalité, c'est-à-dire le régime théologique et militaire. Mais, cet immense et glorieux résultat une fois obtenu, table rase étant faite, au moins officiellement, des croyances et des institutions anciennes, l'emploi de la métaphysique révolutionnaire et de la politique négative devient insuffisant et aussitôt nuisible, *opposé à la reconstruction de l'ordre social*.

L'une et l'autre constituent donc un procédé de transition nécessaire, indispensable et inévitable, mais rien de plus.

Il n'est pas davantage vrai en principe qu'en fait, que *le peuple*, qui serait, d'après la théorie démocratique, la souveraine raison, incapable d'errer, soit également la toute-puissance en politique et le maître de toutes les mutations de la société.

Non seulement il serait inexplicable, si une telle opinion avait le moindre fondement, que la masse des hommes ainsi douée, de toute éternité et par droit naturel, des qualités de force, de clairvoyance et de sagesse que lui attribue la théorie de Jurieu et de Jean-Jacques Rousseau, — nécessairement adoptée, faute d'autre, par tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, — ait néanmoins consenti à passer par la



longue et douloureuse préparation qui, à travers les siècles, l'a conduite de l'époque préhistorique, ou de l'état d'animalité, à la situation supérieure où elle est arrivée aujourd'hui (par les dures étapes du fétichisme, du polythéisme, du monothéisme, et de tous les despotismes), si elle avait réellement eu la vérité et la capacité souveraine sur elle-même et sur les choses : mais encore, pendant la période qui va du moyen âge à 1789, ou pendant la crise révolutionnaire qui commence en cette année, durant la pleine domination de cette philosophie politique et au plus fort de son entière application par une génération exceptionnelle, l'expérience de la direction de la société par la volonté populaire et le consentement général a absolument échoué.

Ce résultat négatif, cet immense et déplorable avortement proclament assez haut déjà, sans insister ici sur les tentatives qui en ont été faites depuis, l'impuissance et l'inefficacité absolue de ces idées et des institutions qui en proviennent pour réorganiser la société et régler le monde, pour substituer définitivement à l'ancien régime un système social nouveau, plus rationnel, plus libéral et plus durable.

C'est à de tout autres moyens, en effet, qu'il faudra avoir recours pour y parvenir : c'est-à-dire en conformant la réorganisation nécessaire, toujours attendue, aux lois naturelles des phénomènes, à cet ordre naturel, universel et immuable, déjà entrevu par les physiocrates et les encyclopédistes, aux lumières de la science sociale enfin, et de la morale positive, dont les principes obtenus par l'observation rigoureuse des sociétés humaines et de l'homme, ainsi que par la connaissance exacte du monde extérieur, sont en complète opposition avec ceux de la métaphysique révolutionnaire.

Est-il besoin de faire remarquer que M. Aulard n'a absolument rien compris à cette situation, à la conception de Comte sur le XVIII<sup>e</sup> siècle et sur ceux qui l'ont précédé? au point que l'on peut se demander s'il a lu ce dont il parle, ce qu'il juge et condamne; ou s'il a seulement feuilleté quelques pages plus directement relatives à son sujet? Il confond tout, et nie tout, en effet : les partis politiques et



les écoles philosophiques les plus généralement admises, et ne se doute même pas que le groupe organique, qu'il réduit faussement à *la seule personne de Diderot*, comprenait, entre autres, d'après Comte lui-même : d'Alembert, Clairaut, Fermat, Monge, Lagrange, Lavoisier, Berthollet, Vicq-d'Azir, Buffon, Daubenton, Bourgelat, Lamarck, Bordeu, Barthez, etc., pour la cosmologie et la biologie (le monde, *l'objet*); Montesquieu, Turgot, Voltaire, Condorcet, Boulanger, Fréret, de Brosses, Adam Smith, Quesnay, Gournay, Beaudeau, Mercier de La Rivière, Dupont de Nemours, etc., pour l'histoire et la science sociale; Fontenelle, Hume, Diderot, d'Holbach, Kant, Georges Leroy, Beccaria, etc., pour les premiers principes, la logique et la morale positives ou l'étude du *sujet*, et pour la philosophie proprement dite.

Avec cette légèreté d'appréciation et cette insuffisance de jugement, on comprend sans peine que la critique du célèbre professeur soit aussi défectueuse et mal fondée. C'est pourquoi nous engageons tous les esprits sérieux à ne point accepter sa parole sans contrôle, sans voir par eux-mêmes. Car il n'y a dans ce caquetage superficiel et décevant, parfois même impertinent et grossier, qu'un trompe-l'œil et un leurre des plus fâcheux pour ceux qui le subiraient.

M. Aulard s'est poussé trop haut, il est devenu un personnage trop considérable pour qu'il soit permis de taire ce qu'en toute conscience on doit penser de lui.

## NOTE B

(Page 48).

M. Aulard s'est complètement mépris, selon nous, sur le sens de ce passage.

Comte, en effet, ne dit aucunement que la deuxième occupation de la Belgique et de la Savoie, par les armées de la République, ait précédé le 9 thermidor, *mais que la*



*complète sécurité de notre frontière aurait supposé ce double résultat.*

Il savait autant qu'homme de France que nous n'étions pas maîtres de la Belgique et de la Savoie au commencement de 1794; mais, à son point de vue, n'avions-nous pas obtenu déjà, à ce moment, l'équivalent de cette situation, et ne pouvait-on, en vue de détendre un peu les ressorts de la terrible machine dictatoriale, croire nos frontières suffisamment assurées?

A l'intérieur, Lyon, Toulon, Marseille avaient été repris; les Vendéens écrasés au Mans et à Savenay; au nord, Dunkerque avait été dégagée et mise en état de défense; sur le Rhin, les lignes de Wissembourg étaient reprises aussi, Landau débloqué, et les alliés partout refoulés; enfin, la grande victoire de Wattignies avait rejeté l'ennemi bien au delà de notre ligne de défense. Aux Alpes et aux Pyrénées, il était tenu en respect, et d'ailleurs il y était moins redoutable. Il s'en fallait de bien peu que la Belgique et la Savoie ne revinssent à nous, et d'autres que Danton et qu'Auguste Comte ont pensé que cette situation favorable n'exigeait pas la recrudescence des moyens de terreur. Rien donc, ici, ne légitime cette apostrophe grossière de M. Aulard à l'auteur de la *Philosophie positive*: « Il n'a même pas jeté les yeux sur une chronologie quelconque..... il ne se doute pas de son ignorance »! — Paroles absolument hors de propos.

#### NOTE C

(pages 63, 65)

#### **Sur la division des temps relatifs à la durée de la domination des différents partis dans la Convention nationale.**

Comme à peu près tous les historiens, Auguste Comte a cru et dit que les Girondins, successeurs des Constituants, avaient, les premiers, dominé *dans la période décisive de la Révolution*, tout au début de la Convention nationale;



puis les Montagnards dantonistes, et enfin les Montagnards robespierristes. C'est là un fait absolument admis.

Seulement, Comte a apporté à cette généralité un peu de précision, en disant que le règne politique des Girondins a duré huit mois, de septembre 1792, ouverture de la session de la grande assemblée, à juin 1793, époque de la chute de ce parti; celui des Dantonistes dix mois, de mai 1793 à avril 1794; celui des Robespierristes quatre mois, de mars à août 1794.

C'est cette estimation que la critique formaliste de M. Aulard ne peut admettre, et qu'il déclare ne répondre à aucune réalité. Car Danton, dit-il, n'avait, au premier comité de Salut public, ni pouvoirs dictatoriaux, ni titre spécial sans doute, *quoi qu'il en fût* « le vrai chef » (singulière contradiction)! — Mais on sait que, pour le distingué professeur, il faut que *les papiers* soient en règle.

Il y a plus, copiant ici un peu trop servilement Georges Avenel, le grand critique ajoute : « *Il (Danton) a la haute main sur la politique et sur la guerre* (quel aveu!). Sa diplomatie est fondée sur de sages principes *qui aboutiront après sa mort à la paix de Bâle* (quel lapsus!); mais pour l'instant elle a échoué, et les négociations secrètes avec l'Angleterre avortent entièrement. Dans les opérations militaires *il n'a pas plus de succès* : le nord et le midi de la France sont envahis, les Vendéens battent *le dantoniste Westermann* (quelles pauvretés, quelles inepties)... Il semblait à l'opinion que *son gouvernement* (quelle contradiction!) n'eût eu que des échecs. Résultat : il est renversé le 10 juillet 1793, il n'est pas réélu au comité de Salut public (erreur, lourde méprise, à moins que volontaire)..., sa voix patriotique se fait encore entendre (je crois bien, et longtemps! jusqu'à sa mort il resta le *leader* de la Convention); *mais on l'écoute moins* (pas dans les séances de juin, juillet, août et septembre 1793, assurément); à celle du 1<sup>er</sup> août nommément, où il proposa d'instituer un gouvernement révolutionnaire provisoire, souleva l'enthousiasme et força la conviction de ses collègues; ni à celle du 14, où il fit décider, au milieu du délire patriotique qu'avait suscité sa parole, une nouvelle levée de 400,000 hommes; ni à celle du 4 septembre, où il enleva le vote de l'armée révo-



*complète sécurité de notre frontière aurait supposé ce double résultat.*

Il savait autant qu'homme de France que nous n'étions pas maîtres de la Belgique et de la Savoie au commencement de 1794; mais, à son point de vue, n'avions-nous pas obtenu déjà, à ce moment, l'équivalent de cette situation, et ne pouvait-on, en vue de détendre un peu les ressorts de la terrible machine dictatoriale, croire nos frontières suffisamment assurées?

A l'intérieur, Lyon, Toulon, Marseille avaient été repris; les Vendéens écrasés au Mans et à Savenay; au nord, Dunkerque avait été dégagée et mise en état de défense; sur le Rhin, les lignes de Wissembourg étaient reprises aussi, Landau débloqué, et les alliés partout refoulés; enfin, la grande victoire de Wattignies avait rejeté l'ennemi bien au delà de notre ligne de défense. Aux Alpes et aux Pyrénées, il était tenu en respect, et d'ailleurs il y était moins redoutable. Il s'en fallait de bien peu que la Belgique et la Savoie ne revinssent à nous, et d'autres que Danton et qu'Auguste Comte ont pensé que cette situation favorable n'exigeait pas la recrudescence des moyens de terreur. Rien donc, ici, ne légitime cette apostrophe grossière de M. Aulard à l'auteur de la *Philosophie positive*: « Il n'a même pas jeté les yeux sur une chronologie quelconque..... il ne se doute pas de son ignorance »! — Paroles absolument hors de propos.

#### NOTE C

(pages 63, 65)

#### Sur la division des temps relatifs à la durée de la domination des différents partis dans la Convention nationale.

Comme à peu près tous les historiens, Auguste Comte a cru et dit que les Girondins, successeurs des Constituants, avaient, les premiers, dominé *dans la période décisive de la Révolution*, tout au début de la Convention nationale;



puis les Montagnards dantonistes, et enfin les Montagnards robespierristes. C'est là un fait absolument admis.

Seulement, Comte a apporté à cette généralité un peu de précision, en disant que le règne politique des Girondins a duré huit mois, de septembre 1792, ouverture de la session de la grande assemblée, à juin 1793, époque de la chute de ce parti; celui des Dantonistes dix mois, de mai 1793 à avril 1794; celui des Robespierristes quatre mois, de mars à août 1794.

C'est cette estimation que la critique formaliste de M. Aulard ne peut admettre, et qu'il déclare ne répondre à aucune réalité. Car Danton, dit-il, n'avait, au premier comité de Salut public, ni pouvoirs dictatoriaux, ni titre spécial sans doute, *quoi qu'il en fût* « le vrai chef » (singulière contradiction)! — Mais on sait que, pour le distingué professeur, il faut que *les papiers* soient en règle.

Il y a plus, copiant ici un peu trop servilement Georges Avenel, le grand critique ajoute : « *Il (Danton) a la haute main sur la politique et sur la guerre* (quel aveu!). Sa diplomatie est fondée sur de sages principes *qui aboutiront après sa mort à la paix de Bâle* (quel lapsus!); mais pour l'instant elle a échoué, et les négociations secrètes avec l'Angleterre avortent entièrement. Dans les opérations militaires *il n'a pas plus de succès* : le nord et le midi de la France sont envahis, les Vendéens battent *le dantoniste Westermann* (quelles pauvretés, quelles inepties)... Il semblait à l'opinion que *son gouvernement* (quelle contradiction!) n'eût eu que des échecs. Résultat : il est renversé le 10 juillet 1793, il n'est pas réélu au comité de Salut public (erreur, lourde méprise, à moins que volontaire)... sa voix patriotique se fait encore entendre (je crois bien, et longtemps ! jusqu'à sa mort il resta le *leader* de la Convention); *mais on l'écoute moins* (pas dans les séances de juin, juillet, août et septembre 1793, assurément); à celle du 1<sup>er</sup> août nommément, où il proposa d'instituer un gouvernement révolutionnaire provisoire, souleva l'enthousiasme et força la conviction de ses collègues; ni à celle du 14, où il fit décider, au milieu du délire patriotique qu'avait suscité sa parole, une nouvelle levée de 400,000 hommes; ni à celle du 4 septembre, où il enleva le vote de l'armée révo-



lutionnaire, de l'indemnité des sectionnaires pauvres et d'un crédit de 100 millions pour la guerre (1); non plus, enfin, qu'à celle du 8 septembre où il fut réélu membre du comité de Salut public à l'unanimité, sans une seule opposition, et sommé par tous d'y reprendre sa place!

Voilà ce que M. Aulard, seul compétent, seul scrupuleux et respectueux de la vérité dans l'histoire, appelle *tomber du pouvoir, échouer au comité de Salut public et perdre la confiance de l'opinion.*

Achevons :

« Par quelle aberration, dit-il sérieusement, Auguste Comte, qui ne fonde la gloire de ses héros que sur les résultats historiques, a-t-il conféré la dictature révolutionnaire à un homme d'État vaincu, tombé du pouvoir (2), victime innocente et imprévoyante de ses habiles adversaires. Si Danton n'avait pas fait ce qu'il voulait, ce n'est pas le génie qui lui manquait, mais la patience : ce n'est pas l'énergie dans l'action qui lui faisait défaut, mais la persévérance dans l'énergie. Il n'eut pas l'assiduité d'un Louis XI, d'un Richelieu, d'un Cromwell, d'un Frédéric, et c'est méconnaître son caractère, c'est méconnaître les faits que de

(1) Nous copions le *Moniteur* : « Des applaudissements universels éclatent dans toute la salle (après le discours de Danton); des cris de : *Vive la République!* se font entendre à plusieurs reprises. — Tous les citoyens qui remplissent la salle et les tribunes se lèvent par une même impulsion : les uns lèvent leurs mains en l'air, d'autres agitent leurs chapeaux, l'enthousiasme paraît universel. — Les trois propositions de Danton sont décrétées. — De nouvelles acclamations se font entendre. La salle retentit des cris de : *Vive la République!* » — Que faut-il donc à M. Aulard ?

(2) Tous les gens renseignés, excepté M. Aulard, qui n'a pas encore pu mettre la main sur le procès-verbal de ces arrangements secrets, savent qu'il avait été convenu entre l'homme d'État de 93, — il y a lui-même fait allusion à la tribune, — et les patriotes les mieux placés pour qu'il leur demandât conseil, qu'il ne se porterait point au renouvellement du comité, en juillet, afin d'être plus libre, plus indépendant, moins suspicieux de vues personnelles, pour faire sa mémorable proposition du gouvernement révolutionnaire. — (Note des éditeurs).



*le placer ainsi, avec un numéro d'ordre, dans la prétendue série des dictateurs occidentaux!* »

Malgré la longueur de cette discussion, le savant critique oublie cependant ici une raison décisive de *l'insuccès* de Danton, outre les obstacles et les difficultés terribles, peut-être insurmontables, de la situation où il opérait, et dont M. Aulard ne tient aucun compte : le grand citoyen manquait de personnalité, *d'ambition!* trop généreux et trop magnanime pour un politique, il ne sentit pas assez la nécessité de sa présence au sein du grand comité! Ce fut sa principale faute de tactique.

D'ailleurs, les revers de la première moitié de 1793 sont encore la conséquence inévitable de la mauvaise direction politique des Girondins et de la trahison de Dumouriez, et non point de l'incapacité de Danton. Il en est de même de la guerre intérieure, dont on ne peut le rendre responsable.

Ce qui est son œuvre, à lui, la *dictature de son génie*, ce qui a une deuxième fois sauvé la France en si peu de temps, et ce qui caractérise le mieux sa prépondérance dans la direction des affaires, ou *sa politique*, sa valeur et sa puissance personnelles : c'est le renoncement à la guerre de propagande; c'est la conception et l'institution du gouvernement révolutionnaire provisoire; les renforcements successifs qu'il y a apportés; c'est la création définitive de l'armée sans-culotte, par la grande réquisition et par tant d'autres mesures (sa plus constante sollicitude)! c'est, enfin, l'emploi de la force populaire, non seulement pour la défense nationale, mais pour l'administration publique et la politique pratique.

Voilà son œuvre, — sans parler du reste, *sa dictature*, — reconnue, acceptée, subie par la Convention, par le Comité de Salut public ou comité de gouvernement (même par ses plus cruels et plus intraitables ennemis), par l'armée et par la nation! pour le salut de tous...

Or, M. Aulard ne voit pas cela; il épiluche, il épilogue, il ergote, il dénigre, il gouaille, il persifle, il insulte (sans même se douter de son impertinence), mais il ne voit rien, dis-je, il ne comprend rien; il reste froid, facétieux, suffisant; il ne sent, ici, ni battre le cœur de la patrie, ni bouil-



lonner le génie de la France ! Et le grand œuvre du salut de la République s'accomplit, en face de lui, sous sa lorgnette, sans qu'il se doute d'où vient l'affranchissement ; il traite de « vaincu » et « d'homme tombé » le merveilleux artisan de cet incomparable labeur !

Il y a, d'ailleurs, pour trancher ce débat, une considération des plus simples.

Que serait-il advenu de la patrie et de la Révolution, chez nous, en Europe et dans le monde, si Danton ou son équivalent, occupé, perdu dans les subtilités constitutionnelles ou dans les sublimités de la métaphysique démocratique, à l'instar des si habiles gens admirés par M. Aulard, qui l'ont assassiné et non vaincu, n'avait point fondé l'intégrité, l'indépendance et le triomphe de notre pays, sur une force militaire inexpugnable et sur une dictature inflexible, mises au service d'une politique humaine, rationnelle, légitime, et de la plus noble des causes ? La Révolution aurait été écrasée dans son berceau, anéantie ; la France dépecée, déchirée en lambeaux, rayée du cadre des nations, du système politique de l'Occident ; l'Europe condamnée à de longues années d'obscurantisme et d'oppression.

Ce n'est pas, bien entendu, pour l'édification de l'éminent professeur, curieux seulement, en l'espèce, de badinage historique, que nous rappelons ces évidences et que nous évoquons ici l'immense péril évité ; mais pour mieux indiquer à tous ceux qui sont capables de comprendre, la haute valeur du jugement de Comte et les raisons décisives pour lesquelles il a mis Danton, avec un numéro d'ordre admirablement justifié, dans la glorieuse et tutélaire phalange des dictateurs occidentaux et des plus illustres fondateurs de la grandeur française.



## NOTE D

(pages 67)

**Participation des Dantonistes au mouvement  
de déchristianisation.**

Les considérations qui suivent sont extraites de la *Revue Occidentale*, n° du 1<sup>er</sup> mars 1893; elles sont empruntées à un article des plus intéressants et très complet de M. Emile Antoine, l'auteur apprécié et bien connu de travaux sur Jeanne Darc. Cet article est intitulé : *La théorie positive de la Révolution française, à propos d'une leçon de M. Aulard.*

« Comte, dit M. Aulard, loue Danton d'avoir fait le culte de la « Raison (il ne nomme même pas les Hébertistes. Il attribue le « culte de la Raison aux seuls *dantonistes*). Quelle erreur! Danton est justement à Arcis-sur-Aube, au moment de ce culte : à « son retour, il le désavoue et le blâme » (p. 25).

S'il est un sujet où les faits ne suffisent pas pour produire la lumière, où il faut plus que jamais faire intervenir les vues générales, c'est assurément dans les questions de rénovation religieuse, où le cœur a sa part aussi bien que l'esprit. De plus, à côté de la question culturelle proprement dite, il y avait la très grosse question pratique de la lutte de la Commune de Paris contre la Convention et contre le Comité de Salut public; et c'est là une complication dont il faut bien tenir compte. *En politique, les hébertistes poursuivaient l'anarchie et préconisaient la guerre de propagande; ils demandaient un complément de rigueurs contre les suspects de modérantisme.* Sous ce triple aspect, Danton ne pouvait concourir avec eux; s'il répugnait aux menées personnelles qui devaient aboutir à la Terreur et à l'Être suprême, *il trouvait dans le Comité l'application de la politique de la guerre défensive et de la subordination de la Commune à l'État.* Mais si Danton et ses amis ont résisté aux hébertistes, ce n'était pas pour les mettre en coupe réglée, comme le Comité l'avait fait des girondins. Leur opposition fut poli-



tique, non religieuse, toute réserve étant faite quant aux exagérations.

*Hébertistes et dantonistes aspiraient simultanément à la fondation d'un culte purement humain.* Il est facile de le reconnaître en envisageant, sous son aspect général, la question de la substitution du culte humain au culte chrétien, question dont la tentative hébertiste a été une solution caractéristique. Cette substitution avait eu lieu dans la vie privée; elle s'était étendue à la vie publique: *l'autel de la patrie, au Champ-de-Mars, était devenu le théâtre habituel des manifestations civiques;* dans les projets d'éducation publique de Condorcet et de Lepelletier, un système de FÊTES NATIONALES formait un élément de l'ordre nouveau. Enfin, par une manifestation décisive, *la Convention, le 5 octobre 1793, avait substitué le calendrier républicain au calendrier grégorien*, ce qui conduisait, comme l'a remarqué Mignet, à l'abolition du culte chrétien; le 24, *elle adaptait le calendrier républicain à la conception philosophique de Fabre d'Églantine*, dont les méditations à ce sujet remontaient à 1777 (1). Il est donc constant que les amis et les alliés de Danton, dès l'Assemblée législative, et surtout dans la Convention, comptaient parmi les tenants de la déchristianisation, par substitution, et parmi eux on peut citer: Hérault de Séchelles, Fabre d'Églantine, Roux-Fazillac, Condorcet, Robert Lindet, Thuriot, Sergent, Rühl, Philippeaux, etc. (2).

Si les dantonistes étaient, en grand nombre, d'esprit et de cœur avec les manifestants du culte de la Raison, il

(1) « Aux saints, déjà éliminés, Fabre d'Églantine substituait « tous les objets qui composent la véritable richesse nationale: « les utiles productions de la terre, les instruments dont nous « nous servons pour cultiver, et les animaux domestiques, nos « fidèles serviteurs dans ces travaux, le tout dominé par la glo- « rification des meilleurs attributs de la nature humaine, de la « patrie et de l'Humanité. »

(2) La Convention se composait alors de la *plaine*, et de la *montagne* divisée en dantonistes et robespierristes. Or ce ne furent assurément ni les modérés ni les partisans de l'Incorruptible qui prirent l'initiative du culte de la Raison dans cette assemblée: *c'est donc les dantonistes.* — (Note des éditeurs).



faut bien reconnaître que les membres de la Convention, inquiets de l'effacement de l'Assemblée devant le Comité, et qui en demandaient en secret le renouvellement; que tous les députés qui, sur la motion de Thuriot (1), se rendirent en corps à l'inauguration du culte nouveau, le 10 novembre 1793, appuyaient, dans une certaine mesure tout au moins, le mouvement de rénovation religieuse. Pour préciser davantage, rappelons quelques décrets de la Convention. Le 7 novembre (2), sur la motion de Robert Lindet (3), elle ordonnait au Comité d'instruction publique de lui présenter un projet de décret *pour remplacer les fêtes religieuses par des fêtes civiles*. En dédiant l'église Notre-Dame à la nouvelle déesse, la Convention consacrait, sans discussion, l'abolition du culte catholique *et son remplacement par le culte de la Raison*. Enfin, sur la demande de Thuriot, elle décidait, le 11, qu'il lui sera fait un rapport sur le traitement des prêtres, et le 15, que toutes les autorités constituées *seront autorisées à recevoir leur abdication*. Si l'on se rappelle que Danton était, à cette époque, le *leader* de la Convention (et son absence, quoi qu'en pense M. Aulard, n'avait détruit ni son influence, ni la communauté de vues qui existait entre lui et ceux qui l'acceptaient pour chef), on ne trouvera dans ces faits rien qui contredise le jugement d'Auguste Comte. Tout en sachant très bien que

---

(1) « Je demande, avait dit Thuriot, que la Convention se rende « au temple de la Raison... Cette démarche est du plus grand « intérêt. La Convention prouvera, par cet acte formel, que l'opinion ne l'a point devancée dans la destruction des préjugés. »

(2) C'est dans cette séance fameuse que l'évêque de Paris, Gobel, accompagné de Chaumette et de Momoro, donna sa démission à la barre de la Convention. L'impression du procès-verbal et des discours prononcés, et leur envoi aux départements furent décrétés à la demande de Fabre d'Églantine : « La raison éternelle, avait dit Fabre, a fait aujourd'hui un grand pas; la superstition est vaincue, la philosophie triomphe. »

(3) Robert Lindet fut, le seul membre du Comité de Salut public qui refusa de signer l'ordre d'arrestation de Danton et consorts : « Je suis ici, répondit-il, pour nourrir les citoyens, et « non pour tuer les patriotes! »



Chaumette, Hébert et Gobel, ont existé, et que Danton, praticien éminent, mais sans prétentions théoriques, n'était point le grand-prêtre de la nouvelle religion, l'auteur du *Système de politique positive* a pu, dans un résumé aussi condensé, fondre les partisans de la Commune, les hébertistes, avec les dantonistes, en ce qui touche le culte de la Raison (1).

Si nous examinons maintenant directement ce que fit Danton lui-même à l'égard de ce culte, nous verrons régner chez lui, avec la plus complète émancipation, l'esprit organique qui caractérise l'école de Diderot. Danton était tolérant par philosophie et par caractère; partisan de la séparation de l'Église catholique et de l'État républicain, il y voulait apporter tous les tempéraments nécessaires, car il était juste et soucieux de l'équité; il était, enfin et surtout, homme d'État, et il avait pour principe qu'il n'y a de détruit que ce qui est remplacé; de plus et à aucun prix il ne voulait compliquer la lutte politique d'une guerre de religion: sa politique eut toujours pour but l'économie du sang des hommes.

Le 30 novembre 1792, lorsque les questions capitales de l'alimentation du peuple, de l'organisation des armées et du jugement du roi s'imposaient aux hommes politiques, Danton s'exprimait ainsi :

« Il faut se défier d'une idée jetée dans cette assemblée. On a  
« dit qu'il ne fallait pas que les prêtres fussent salariés par le trésor  
« public. On s'est appuyé sur des idées philosophiques qui me sont  
« chères, car je ne connais d'autre bien que celui de l'univers,  
« d'autre culte que celui de la justice et de la liberté... Quand  
« vous aurez eu pendant quelque temps des officiers de morale  
« qui auront fait pénétrer la lumière auprès des chaumières, alors  
« il sera bien de parler au peuple morale et philosophie. Mais  
« jusque-là, il est barbare, c'est un crime de lèse-nation de vou-  
« loir ôter au peuple des hommes dans lesquels il peut trouver  
« encore quelques consolations. Je penserais donc qu'il serait  
« utile que la Convention fit une adresse pour persuader au

---

(1) M. Aulard ne voit ici, bien entendu, qu'une nouvelle preuve d'ignorance. — (Note des éditeurs).



« peuple qu'elle ne veut rien détruire mais tout perfectionner ;  
« que, si elle poursuit le fanatisme, c'est parce qu'elle veut la  
« liberté des opinions religieuses. »

Ce manifeste, qui n'a rien du scepticisme voltairien, ni du fanatisme roussien, est pleinement animé de l'esprit de Diderot ; c'est Danton tout entier, tel qu'il fut du commencement à la fin de sa carrière publique.

A son retour d'Arcis, le 22 novembre 1793, il prend la parole, et c'est pour appuyer le mouvement de déchristianisation. La puissance du catholicisme réside dans son organisation sacerdotale ; pour l'affaiblir il suffisait donc de le priver du plus grand nombre possible de ses représentants. Le moyen le plus sûr et le plus équitable pour y parvenir consistait à assurer à tous les prêtres en exercice des moyens d'existence. C'est ce que propose et ce que fait adopter Danton :

« L'opinion du peuple français s'est prononcée, la raison nationale est à son apogée. Le régime des prêtres est passé, mais  
« le règne politique vous appartient. C'est à vous d'adopter ce qui  
« est utile au peuple et de rejeter ce qui peut le perdre ou lui  
« nuire... L'Assemblée ne veut salarier aucun culte, mais elle  
« exècre la persécution et ne ferme point l'oreille aux cris de  
« l'humanité. Accordez des secours à tous les prêtres, mais que  
« ceux qui sont encore dans l'âge de prendre un état ne puissent prétendre aux secours de la nation après s'être procuré  
« les moyens de subsister... Citoyens, il faut concilier la politique avec la saine raison : apprenez que si vous ôtez aux  
« prêtres les moyens de subsister, vous les réduisez à l'alternative ou de mourir de faim ou de se réunir aux rebelles de la  
« Vendée... Je demande l'économie du sang des hommes. Je  
« demande que la Convention soit juste envers ceux qui ne sont  
« pas signalés comme les ennemis du peuple. N'y eût-il qu'un  
« seul prêtre qui, privé de son état, se trouve sans ressources,  
« vous lui devez de quoi vivre. »

Danton secondait donc le mouvement de la Commune de Paris, tout en restant toujours organique. Comme nous allons le voir, il ne perdait jamais la mesure. Les décrets rendus par la Convention avaient assuré un double résultat



tat : *les déprêtrisations et la main-mise sur les biens des églises.* La Convention, à qui il fallait « des travaux et non des discours », vit défilér à sa barre une longue suite et de prêtres qui, se glorifiant de leurs reniements, venaient apporter leur démission, et de députations qui, se faisant un jeu d'une rénovation nécessaire, y venaient, affublées d'habits sacerdotaux, déposer les trésors des églises, affectés dès lors au service de l'État. *Ces apologies et ces mascarades n'avaient qu'une liaison bien indirecte avec le culte de la Raison.* Ces glorifications d'apostasie, des parodies de croyances restées celles d'une partie respectable de la nation, étaient plutôt de nature à inspirer le dégoût qu'à consolider l'émancipation. Rappelant ces discoureurs aux convenances, au bon sens, au respect de la Convention, Danton s'exprima ainsi sur ce double objet, dans la séance du 26 novembre :

« Il y a un décret qui porte que les prêtres qui abdiqueront « iront porter leurs renoncements au comité. *Je demande l'exécution de ce décret : car je ne doute pas qu'ils ne viennent successivement abjurer l'imposture.* Il ne faut pas tant s'extasier sur « la démarche d'hommes qui ne font que suivre le torrent. Nous « ne voulons nous engouer pour personne. Si nous n'avons pas « honoré le prêtre de l'erreur et du fanatisme, nous ne voulons pas « plus honorer le prêtre de l'incrédulité : nous voulons servir le « peuple. »

« Je demande qu'il n'y ait plus de mascarades antireligieuses « dans le sein de la Convention. Que les individus qui voudront « déposer sur l'autel de la Patrie les dépouilles des églises ne s'en « fassent plus un jeu ni un trophée. Notre mission n'est pas de « recevoir sans cesse des députations qui répètent toujours les « mêmes mots. Il est un terme à tout, même aux félicitations. Je « demande qu'on pose la barrière. »

Est-ce là ce que M. Aulard appelle « blâmer et désavouer le culte de la Raison »? S'imagine-t-il qu'un culte est fait de négations, de railleries et de profanations? *Danton approuve ici, une fois de plus, les déprêtrisations et la désaffectation des richesses des églises.* Il consolide une fois encore le mouvement de rénovation.

Enfin, dans la même séance, c'est-à-dire quinze jours après la cérémonie de Notre-Dame, à propos de l'organisa-



tion de l'instruction publique, Danton accentue et précise la nature de son émancipation par ce commentaire du rapport de Fabre :

« Dans ce moment où la superstition succombe *pour faire place à la raison*, vous devez donner une centralité à l'instruction publique, comme vous en avez donné une au gouvernement. Sans doute, vous disséminerez dans les départements des maisons où la jeunesse sera instruite dans les grands principes de la raison et de la liberté; mais le peuple entier doit célébrer les grandes *actions* qui auront honoré notre Révolution. Il faut qu'il se réunisse dans un vaste temple, et je demande que les artistes les plus distingués concourent pour l'élévation de cet édifice, où, à jour indiqué, seront célébrés les *jeux nationaux*. Si la Grèce eut ses jeux olympiques, la France solennisera aussi ses *jours sans-culottides* (1)... Citoyens, que le berceau de la liberté soit encore le centre *des fêtes nationales*. Je demande que la Convention consacre le Champ de Mars aux jeux nationaux, qu'elle ordonne d'y élever un temple où les Français puissent se réunir en grand nombre. Cette réunion alimentera l'amour sacré de la liberté et augmentera les ressorts de l'énergie nationale; c'est par de tels établissements que nous vaincrons l'univers.

« Des enfants vous demandent d'organiser l'instruction publique: c'est le pain de la raison, vous le leur devez; c'est la raison, ce sont les lumières qui font la guerre aux vices. Notre révo-

---

(1) Danton fait ici allusion aux fêtes conçues *par son ami* pour consacrer les cinq jours complémentaires à la glorification de l'esprit humain dans sa manifestation suprême, le *génie*; du *travail* et des bonnes *actions*, à la *récompense* des œuvres d'utilité sociale, inspirées par l'esprit et le cœur; au suprême tribunal, l'*opinion*; enfin, pour le jour additionnel, à des *jeux nationaux* où les citoyens, accourus des diverses parties du territoire, viendraient cimenter la fraternité française sur l'autel de la patrie. Ajoutons que c'est sur la proposition d'un dantoniste, Philippeaux, que la Convention décréta le 26 octobre l'impression du rapport de Fabre d'Églantine sur le calendrier républicain. Rappelons enfin que Danton, Lacroix, Camille Desmoulins et Philippeaux furent traduits au tribunal révolutionnaire, sur le rapport de Saint-Just, stylé par Robespierre, *comme complices de Fabre d'Églantine*.



« lution est fondée sur la justice, elle doit être consolidée par les lumières. Donnons des armes à ceux qui peuvent les porter, de l'instruction à la jeunesse, et des fêtes nationales au peuple. »

Ce discours, si nettement positif, organique, humain, que nous avons reproduit en entier, à l'exception d'une phrase sur laquelle nous reviendrons, peut-il être regardé comme un gage donné à Robespierre, qui, le 21 novembre, attaquait à la fois l'athéisme et l'émancipation philosophique, dans un discours aux Jacobins; qui, procédant à l'épuration de cette société, frappait les athées en y maintenant les évêques et les prêtres, ce qui la faisait ressembler, selon la remarque de Camille, à un sacré concile. Et lorsque, huit jours après, Robespierre fit écarter, *comme inutile*, la demande d'un débat public sur les accusations contre Danton, dont il s'était fait le perfide rapporteur, qui donc se leva pour demander que le dénonciateur, s'il s'en présentait, commençât par se justifier lui-même, et dévoilât sa conduite publique, afin qu'on pût la mettre en opposition avec celle de Danton? Momoro, l'un des fervents partisans du culte de la Raison, le président de la députation du 7 novembre, qui posa la question à la barre de la Convention! (1).

*Danton a donc appuyé le culte de la Raison*; et il est non moins certain qu'il s'est refusé à rendre le même service au Dieu de Robespierre. Il ne participa en rien au culte de l'Être suprême. Son adversaire ne s'y est pas trompé, et là-dessus son témoignage vaut bien celui de M. Aulard. Loin de croire, comme celui-ci, que Danton aurait été étranger ou hostile au mouvement d'émancipation religieuse, Robespierre mena de front l'attaque contre l'athéisme et contre Danton; de son vivant et après sa mort, il les unit encore dans la même réprobation. Dans son rapport du 18 floréal an II, après avoir attaqué l'athéisme de Condorcet et d'Hébert, il disait à la Convention :

---

(1) Sa femme représenta, dit-on, plusieurs fois, à Paris, la déesse Raison et la déesse de la Liberté, dans les fêtes publiques. — (Note des éditeurs).



« Vous avez déjà été frappés, sans doute, de la tendresse avec laquelle tant d'hommes *qui ont trahi leur patrie* ont caressé les opinions sinistres que je combats.

« Que de rapprochements curieux peuvent s'offrir à nos esprits! Nous avons entendu, qui croirait à cet excès d'impudeur! Nous avons entendu, dans une société populaire, le traître Guadet dénoncer un citoyen pour avoir prononcé le nom de la Providence (1)! Nous avons entendu, quelque temps après, Hébert en accuser un autre pour avoir écrit contre l'athéisme! N'est-ce pas Vergniaud et Gensonné, qui, en votre présence et à votre tribune, pérorèrent avec chaleur pour bannir du préambule de la Constitution le nom de l'Être suprême que vous y avez placé (2)? Danton, qui souriait de pitié aux mots de vertu, de gloire, de postérité (3); Danton, dont le système était d'avilir ce qui peut élever l'âme; Danton, *qui était froid et muet dans les grands dangers de la liberté* (4), parla après eux avec beaucoup de véhémence en faveur de la même opinion (5).

Il est donc établi, de l'aveu de Robespierre, que Danton ne croyait pas au Dieu du vicaire savoyard, et nous ajoutons ni à aucun autre. Deux documents, ce sont les seuls, paraissent venir à l'encontre de cette double assertion; que l'on juge, d'après l'examen qu'en a fait le docteur Robinet,

---

(1) Ce citoyen n'était autre que l'Incorruptible lui-même. La scène se passa aux Jacobins, au cours de la discussion sur la guerre, le 27 mars 1792.

(2) Séance de la Convention nationale du 19 avril 1793. — (Note des éditeurs).

(3) « Je demande, *au nom de la postérité*, — car si vous ne tenez pas d'une main ferme les rênes du gouvernement, vous affaiblissez plusieurs générations par l'épuisement de la population; — je demande, disait Danton, le 1<sup>er</sup> août 1793, que vous adoptiez sans délai ma proposition [d'ériger le comité de Salut public en gouvernement provisoire]. »

(4) Comment la Convention pouvait-elle entendre, sans le huer, ce sinistre comédien, ce menteur effréné? Ce fait seul suffirait à donner une idée de l'abaissement et de l'asservissement de la grande Assemblée après le crime du 16 germinal. — (Note des éditeurs).

(5) *Moniteur*, séance de la Convention du 7 mai 1794. — (Note des éditeurs).



s'ils doivent modifier en quoi que ce soit notre opinion sur l'émancipation théologique de Danton. Le premier est dû à un royaliste, Riouffe : il a prêté à Danton ces paroles qu'aucun témoin n'a entendues, et qu'aucun texte contemporain n'a confirmées : « Il y a un an, à pareil jour, j'ai fait insti-  
 « tuer le tribunal révolutionnaire; j'en demande pardon à  
 « Dieu et aux hommes. » A cette rétractation, purement imaginaire, que Danton aurait faite lors de son entrée en prison, nous opposons les mots authentiques qu'il a prononcés, dans la chambre des accusés, au moment d'en sortir pour aller à l'échafaud, et où il se glorifie de toutes ses fondations, celle du fameux tribunal comprise : « Mon nom est accoté  
 « de toutes les institutions révolutionnaires : levée, armée,  
 « comités révolutionnaires, comité de Salut public, tribunal  
 « révolutionnaire. C'est moi qui me suis donné la mort  
 « enfin! et je suis un modéré! » — La seconde preuve est extraite du discours même de Danton du 26 novembre : « Le  
 « peuple aura des fêtes dans lesquelles il offrira de l'encens  
 « à l'Être suprême, au maître de la nature; car nous n'avons  
 « pas voulu anéantir le règne de la superstition pour établir  
 « le règne de l'athéisme. » Si l'on tient compte des opinions constamment exprimées par Danton, se prévalant des  
 « idées philosophiques qui lui sont chères », s'en remettant sans cesse à l'univers et à la postérité, n'invoquant jamais que la Patrie et l'Humanité, on est frappé de cette intervention de l'Être suprême dans un discours qui respire le plus profond sentiment d'un culte purement humain, et l'on est autorisé à se rappeler, selon la remarque du docteur Robinet (1), les procédés alors employés par le parti robespierriste contre Danton. Non seulement il faisait, dès lors, supprimer ses réponses dans les journaux à sa dévotion, mais il faisait plus, comme nous l'apprend Courtois, dans ses *Notes* :

« Je savais que Billaud ne cessait de remplir les feuilles payées  
 « par son gouvernement des calomnies les plus atroces contre  
 « Danton.— [Hélas! disait plus tard Billaud, j'y ai trempé trop di-

(1) Robinet, *Danton, homme d'État*, page 231.



démocratique, en donnant, par des lois de détail, plus de moyens d'action au gouvernement, et assurer ainsi l'alliance éternelle de l'ordre et de la liberté (c'est le but constant de toutes les propositions dantonniennes); relever le commerce et l'industrie, les arts et les sciences (il n'avait pas voulu faire une république de Wisigoths); enfin consacrer tous ces résultats en tendant à la paix avec les puissances de l'Europe : le tout sans suspendre aucun des moyens révolutionnaires nécessaires pour garantir la justice au dedans et la défense nationale au dehors. C'est là ce qu'on devait attendre de l'homme qui montra tant de bon sens et de calme dans ces moments où, selon ses propres expressions, « il fallut surpasser en chaleur et en énergie tout ce que l'histoire rapporte de tous les peuples de la Terre! »

Il comptait, pour y parvenir, sur le projet *légal* de renouvellement par tiers du comité, avec la Convention pour point d'appui essentiel. La proposition en fut faite le 12 décembre 1793, par Bourdon (de l'Oise); elle ne fut pas prise en considération. L'Assemblée commit ce jour-là une faute grave, que les prorogations ultérieures rendirent irréparable. Si elle ne s'était pas dérobée, on aurait vu, pour faire respecter son autorité souveraine, en cas de résistance du Comité, reparaitre le Danton des grands jours. Car ce qu'il avait demandé dès le début (4 avril 1793), c'était « un pouvoir nouveau, toujours dans la main de la Convention, qu'elle pût anéantir à volonté ». Ne trouvant pas dans l'Assemblée l'appui nécessaire pour améliorer, par des modifications de personnes, les institutions existantes, Danton devait-il attaquer à son tour? Danton avait examiné cette solution et il l'avait écartée. S'il avait, dira-t-on, soigné davantage sa popularité, il eût trouvé un appui dans l'opinion? Ce n'est pas cet appui-là qui lui a le plus manqué (1). Et il s'en faut qu'il ait dédaigné les calomnies dont il fut l'objet : Danton avait trop le sentiment

---

(1) « Français, a écrit Dyanière, dans sa biographie de Condorcet, rappelez-vous le deuil qui régnait à Paris lorsque « Danton fut conduit à l'échafaud! Français, voilà un fait notoire : « c'est d'après lui que vous devez juger Danton. »



de ce qu'on doit à la cause que l'on a embrassée pour se laisser attaquer sans se défendre. Nullement aveuglé par le sentiment de sa propre valeur, il savait cependant opposer et au besoin invoquer ses actions et ses services; et dans aucun cas il n'a laissé passer une dénonciation ouverte sans réponse, d'où qu'elle vint, des royalistes, des fayettistes, des girondins, des hébertistes ou des robespierristes; et il l'a fait solidement, bien en vue, en citoyen intrépide, « toujours prêt à repousser toutes les accusations ». Mais lui demander de faire de sa personnalité l'objet d'une attention que méritait seule la chose publique, c'eût été inutile.

Du début à la fin de sa carrière, Danton ne voulut point fomenteur de factions dans la République, attestant sans cesse « qu'il était fermement décidé à mourir plutôt que « d'être la cause d'un déchirement ou d'une tendance à un « déchirement dans la République » (29 octobre 1792). Sous ce rapport, sa conduite reste un exemple pour l'avenir : il fut vraiment un magistrat digne de la République sociocratique; il le fut par ses qualités morales : de sincérité, de droiture, de respect scrupuleux de la parole donnée, autant que par ses vertus politiques, son courage d'entreprise, son acceptation plénière de la responsabilité qui incombe aux novateurs. A-t-il eu tort de n'avoir point voulu nominalelement le pouvoir et surtout d'avoir refusé, en septembre 1793, d'accepter sa nomination de membre du comité de Salut public, confirmée à l'unanimité? Est-il certain que Danton, une fois au pouvoir, entouré de ses amis, y exerçant la prépondérance, eût triomphé de ses ennemis?

Ceux qu'il aurait ainsi exclus ne se seraient-ils pas ligués contre l'institution même du gouvernement provisoire, que les hébertistes ont toujours répudiée et que les robespierristes n'ont acceptée que parce qu'elle s'était établie à leur profit? N'en auraient-ils pas entravé le fonctionnement par tous les moyens en leur pouvoir; ils savaient employer la calomnie et amener les passions populaires; ils connaissaient les revirements habituels à la vie parlementaire : ils auraient rappelé, chaque mois, l'application de la loi sur le renouvellement du Comité, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint



leur but, l'élimination des dantonistes. Les arguments ne leur eussent pas manqué : les principes méconnus, la dictature personnelle, dès lors bien évidente, l'ambition de leur chef dévoilée, sa parole violée, etc., etc. Danton, dirait-on, n'aurait pas dû prendre d'engagement de cette nature : s'il ne l'eût pas fait, tout atteste que le gouvernement provisoire n'aurait jamais existé. Il fallait donc que Danton, pour conserver le pouvoir, fût résolu à employer les procédés même qui ont servi aux robespierristes : « Il aima mieux, selon sa propre expression, être guillotiné que guillotiné ! »

Ce colosse, qui à lui seul eût pu faire une révolution (Louis XVIII) ; ce Dieu sauveur et créateur de la République (Lakanal), mourut comme il avait vécu, avec le juste orgueil d'un nom éminemment célèbre dans les troubles civils (Baudot), fidèle au serment qu'il avait prêté au peuple français, lors de son installation à la Commune (janvier 1792) : « J'ai consacré ma vie tout entière à ce peuple. « Je périrai, s'il le faut, pour défendre sa cause ; lui seul « aura mes derniers vœux. »

Puisque ce n'est pas seulement l'ignorance, les préjugés, les passions des adversaires de la République qui propagent des imputations dont ont fait justice les preuves définitives apportées dans le débat, il importe d'opposer à cette réaction, par une intervention décisive, systématique et persistante, la théorie positive de la Révolution française et le rôle prépondérant que Danton y a joué. Nous relèverons le gant. Aux travaux des philosophes et des historiographes, les dantonistes apporteront un complément nécessaire en instituant la célébration annuelle, à l'anniversaire de sa mort, de la fête de Danton, conçu comme l'homme d'État prépondérant de la Révolution française.

Il fut un temps où de vils flatteurs profanaient nos places publiques par l'effigie de Bonaparte, qu'ils présentaient comme la plus fidèle image de la Révolution. Ce temps n'est plus. Quand la République sera fermement établie, les principales villes de France, reconnaissantes, tiendront à honneur d'élever des statues à Danton, comme au meilleur représentant de la Révolution. Arcis-sur-Aube,



sa patrie, a commencé, Paris l'a imité; d'autres cités suivront un exemple qui pourra servir de mesure à l'adhésion du peuple français au véritable culte historique. Cet hommage sera bien dû au Restaurateur de la France, à celui qui soutint et arma sa patrie, non pour la tourner contre la civilisation, mais pour assurer son existence, affermir les libertés publiques et ouvrir le plus vaste champ aux progrès de l'Humanité.

Émile ANTOINE.

## NOTE E

### Bibliographie dantoniste

*Notice sur Danton*, par Béon (Louis-Alexandre), son compatriote et son condisciple, publiée en 1865, dans la 1<sup>re</sup> édition du Mémoire sur la vie de Danton, par le D<sup>r</sup> Robinet.

*Danton, fragment historique*, par A.-R.-G. de Saint-Albin, d'abord publié par *La Critique française*, numéro du 15 mars 1864; ensuite dans l'ouvrage ci-dessus.

*Danton, Documents authentiques pour servir à l'histoire de la Révolution française*, par Alfred Bougeart, in-8°, 1861.

*Œuvres de Danton*, recueillies et annotées par A. Vermorel, in-12, sans date.

*Danton, mémoire sur sa vie privée*, appuyé de pièces justificatives, par le D<sup>r</sup> Robinet, in-8°; 1865.

*Le 10 Août et le symbolique positiviste* (réponse au journal *La République française*), par le D<sup>r</sup> Robinet, brochure in-8°, 1873.

*Notes de Topino-Lebrun sur le procès de Danton*, par J.-F.-E. Chardoillet, in-8°; 1875.

*Le Procès des Dantonistes*, d'après les documents, précédé d'une introduction historique, par le même, in-8°; 1879.



*Danton et Victor Hugo aux cent mille lecteurs de « Quatre-vingt-treize »*, par le même, in-12; 1877.

*Danton*, par G. Lennox, in-12; 1878.

*La Révolution française, 1789-1815*, par M. Pierre Laffitte, in-32; 1880.

*Danton et la Politique contemporaine*, par M. Antonin Dubost, in-12; 1880.

*Les Portraits de Danton, Essai d'iconographie*, par le Dr Robinet, in-8°; 1881.

*Danton et les Massacres de Septembre*, par le même, in-8°; 1886.

*Danton émigré, Essai sur la diplomatie de la République en l'an I<sup>er</sup> (1792-1793)*, par le Dr Robinet, 1 vol. in-12; 1887.

*Les Grands Français : DANTON*, par M. le professeur Aulard, in-12; 1887.

*Danton, homme d'État*, par le Dr Robinet, grand in-8° avec portrait inédit, Paris, 1889.

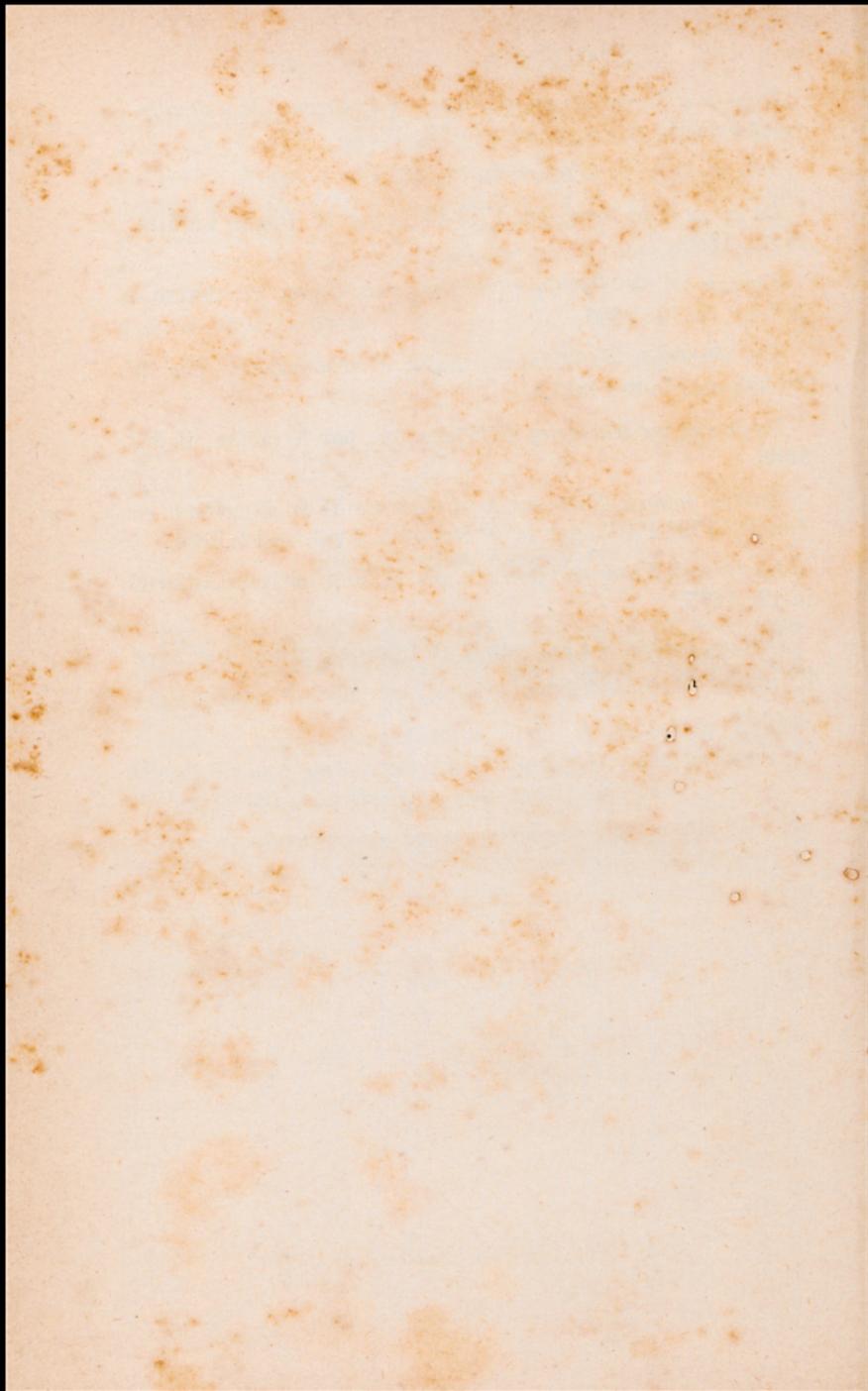
Fautes à corriger dans la note E, *Bibliographie dantoniste* :

---

Page 114, dernier alinéa, *au lieu de* : par le même, *lire* : par le Dr Robinet.

Page 115, sixième alinéa, *au lieu de* : par le même, *lire* : par M. Antonin Dubost.

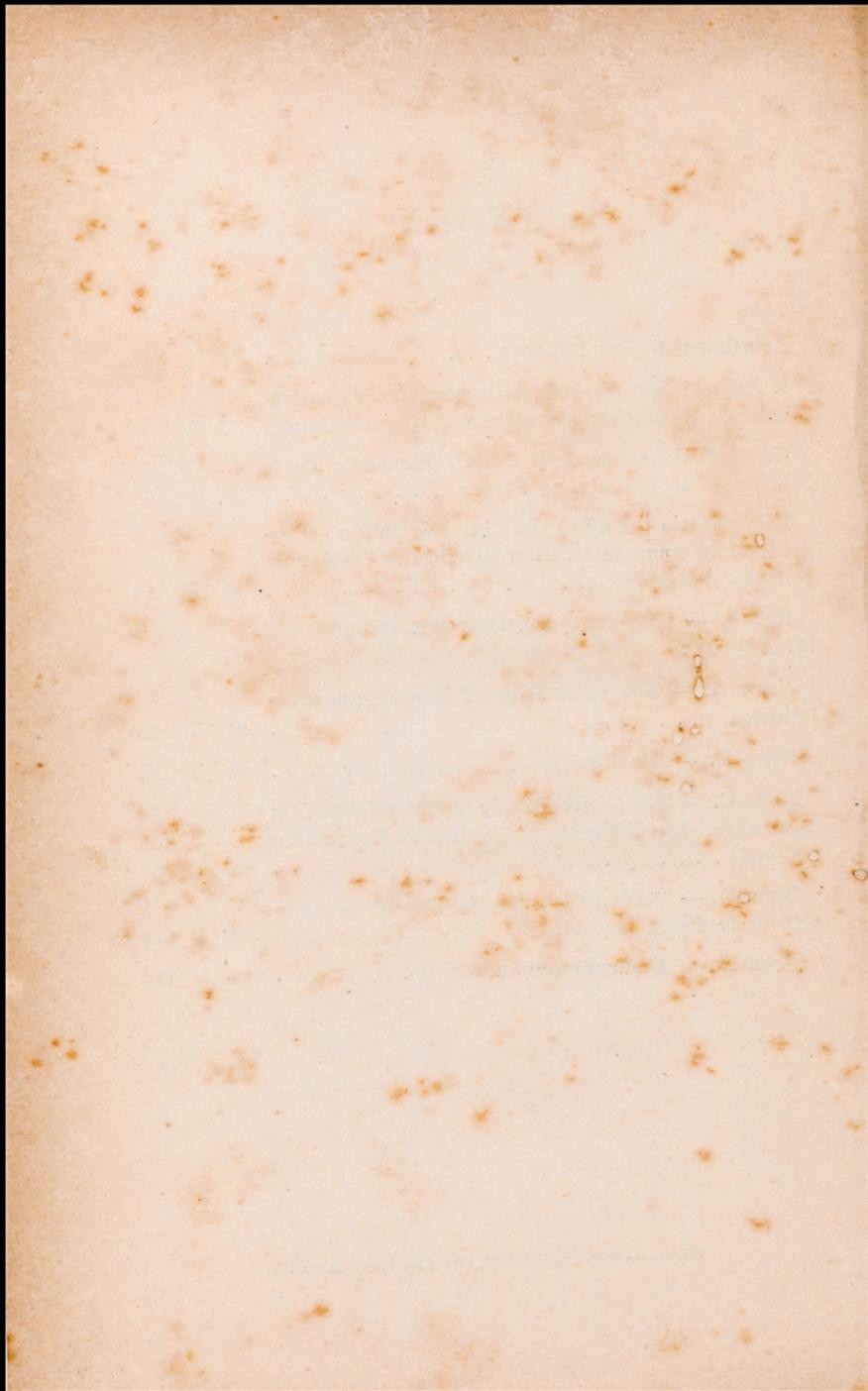


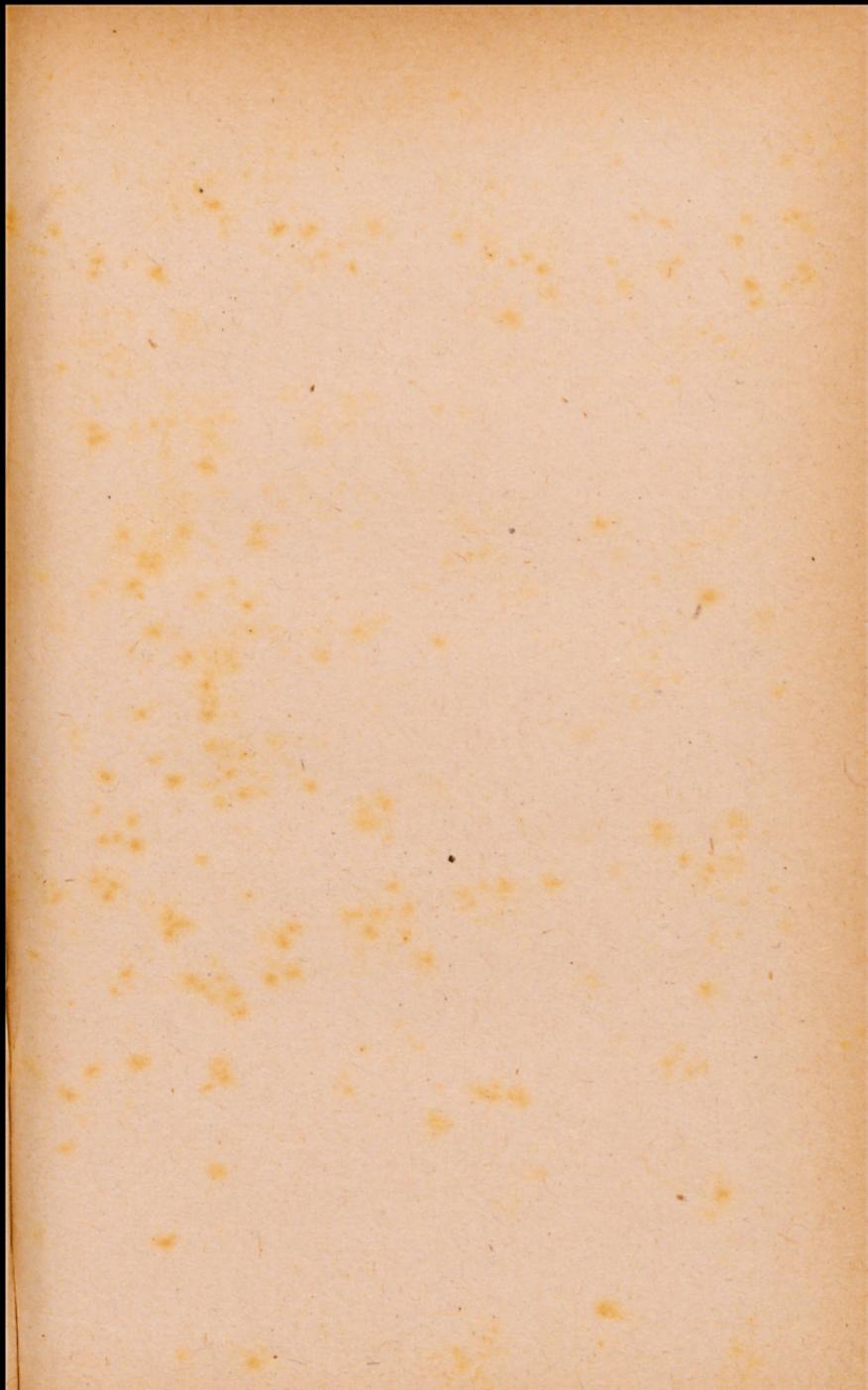


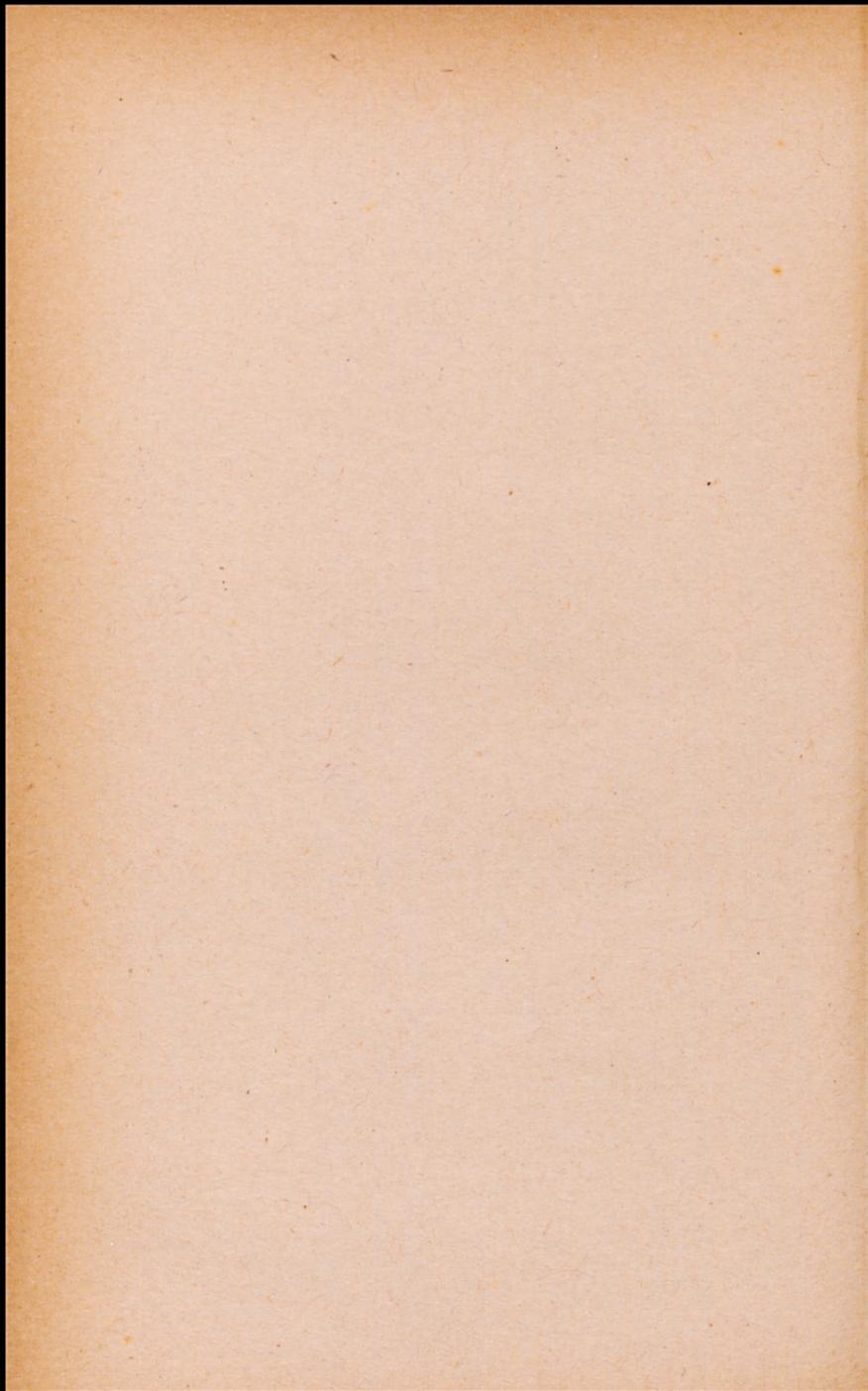
# INDEX

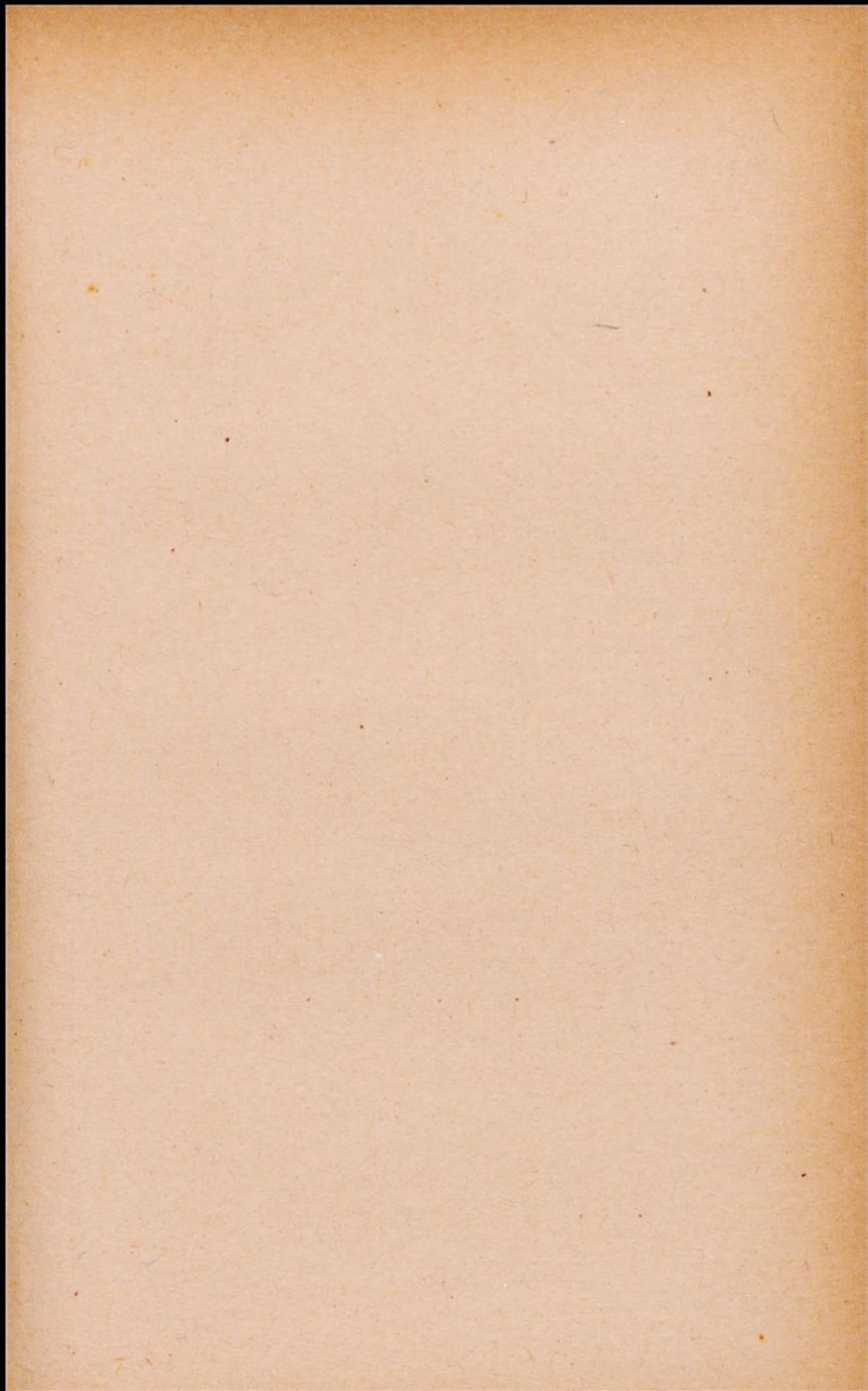
	Pages.
Avertissement des Éditeurs . . . . .	5 à 15
I. Appréciation générale de la portion déjà accomplie de la Révolution française, par Auguste Comte. . . . .	17 à 57
II. Appréciation générale de la crise finale de la Révolution occidentale, en France. . . . .	59 à 65
III. Théorie positive de la Révolution (Programme du cours de M. Pierre Laffitte au Collège de France, 1891-1892) . . . . .	69 à 89
NOTES. — (Réponses spéciales aux critiques de M. Aulard) :	
NOTE A. — Sur la doctrine et la politique révolutionnaires. . . . .	91 à 93
NOTE B. — Rectification. . . . .	93 à 94
NOTE C. — Sur la division du temps relative à la domination des différents partis dans la Convention nationale. . . . .	94 à 98
NOTE D. — Participation des Dantonistes au mouvement de déchristianisation. . . . .	99 à 114
NOTE E. — Bibliographie dantoniste . . . . .	114 à 115











H. G.

22A  
L. B.



